



SOMMAIRE 1





RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR

 \bigcirc

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

- Environnements économique et financier
- Crédit du Maroc : Analyse de l'activité
- Comptes consolidés
- Analyse du compte de résultat Crédit du Maroc
- Activité des filiales
- Évolution du titre Crédit du Maroc



20

CREDIT DU MAROC

OBSERVATIONS
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE SUR
LE RAPPORT DE
GESTION
DU DIRECTOIRE



ÉTATS DE SYNTHÈSE ET RAPPORTS D'AUDIT

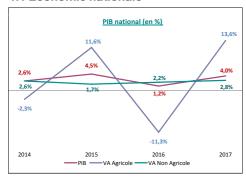
- Normes et principes comptables appliqués par le Groupe
- États financiers consolidés IFRS
- Extrait des notes et annexes IFRS
- Avis de réunion Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2017
- Comptes sociaux
 au 31 décembre 2017

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

ENVIRONNEMENTS ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1.Conjoncture économique

1.1 Economie nationale



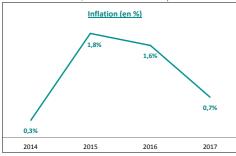
La situation économique nationale en 2017 fait état d'une croissance du produit intérieur brut de +4,0% contre une hausse modérée de +1,2% en 2016.

Cette progression se trouve portée par la forte amélioration de +13,6% de la valeur ajoutée agricole contre une baisse de -11,3% au cours de l'année 2016. De son côté, la valeur ajoutée hors agriculture se trouve portée à +2,8% comparativement à +2,2% en 2016. Cette dernière est soutenue, essentiellement, par les activités minières et tertiaires.

S'agissant des perspectives 2018, le Haut-Commissariat au Plan table sur une croissance des activités non-agricoles au rythme de +2,9% et un recul de -1,3% de la valeur ajoutée agricole. Par ailleurs, l'économie nationale devrait limiter sa croissance à +2,8% en 2018.

1.2 Inflation

L'inflation s'établit à +0.7% en 2017 par rapport à un taux de +1.6% une année auparavant. Cette

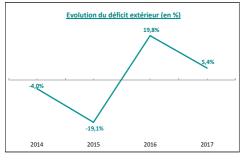


décélération trouve son origine, notamment, dans :

- la contraction de -1,3% des prix des produits alimentaires suite au fléchissement des prix des produits frais;
- la légère décélération du rythme de croissance des prix des produits non-alimentaires à +1,1% au lieu de +1,2% au second trimestre 2017

1.3 Commerce extérieur

Au terme de l'exercice 2017, les importations affichent un accroissement de +6,3% à 435 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de la facture énergétique (+15 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 58% de la hausse totale des importations). En revanche, les importations





des produits alimentaires enregistrent une baisse de 2 milliards de dirhams, en relation avec le recul des approvisionnements en blé (-4 milliards de dirhams). En dehors des achats de produits énergétiques, les importations n'augmentent que de +3%. Concernant les exportations, celles-ci s'élèvent à 245 milliards de dirhams et affichent une progression de +9,3% (+2,7% en 2016). Cette dynamique s'explique par la hausse des exportations de l'ensemble des secteurs, notamment des ventes de phosphates et dérivés (+4 milliards de dirhams), du secteur automobile (+4 milliards de dirhams), des produits de l'agriculture et agro-alimentaires (+4 milliards de dirhams), du secteur textile et cuir (+2 milliards de dirhams) et du secteur de l'aéronautique (+2 milliards de dirhams). Ces secteurs contribuent pour plus de 75% à la hausse totale des exportations. Ainsi, le déficit commercial se situe à 190 milliards de dirhams en 2017 au lieu de 185 milliards de dirhams un an auparavant et le taux de couverture se hisse à 56,3% au lieu de 54,8% en 2016.

1.4 Secteur agricole

A fin 2017, le secteur agricole affiche une reprise remarquable avec une croissance de l'ordre de +15,1% grâce aux bonnes conditions climatiques.

A ce niveau, la valeur ajoutée du secteur primaire progresse de +13,6% en 2017 au lieu d'un repli de -11,3% en 2016. Sa contribution à la croissance du produit intérieur brut est de +1,6 pt en 2017 comparativement à un niveau de -1,4 pt en 2016.

1.5 Secteur non agricole

La valeur ajoutée des activités non agricoles progresse de +2,8% en 2017 comparativement à un niveau de +2,2% une année auparavant.

Au niveau des branches secondaires, la valeur

ajoutée s'améliore de +2,9% à fin 2017 contre une légère croissance de +1,2% en 2016.

Les activités tertiaires maintiennent leur croissance à +2,7% en 2017. Ce niveau reste inférieur à la moyenne de +3,4% enregistrée durant la période 2010 et 2016.

a- Activités minières et industries de transformation

La valeur ajoutée minière connaît une reprise ferme de +17,8% en 2017 après un léger bond de +2,2% en 2016. Ceci s'explique par la forte demande étrangère sur les produits des phosphates et de ses dérivés.

Pour leur part, les industries de transformation marquent une progression de +2% en 2017 comparativement à une légère hausse de +0,8% en 2016 et ce malgré la contraction des activités métalliques et métallurgiques de près de -2,5%.

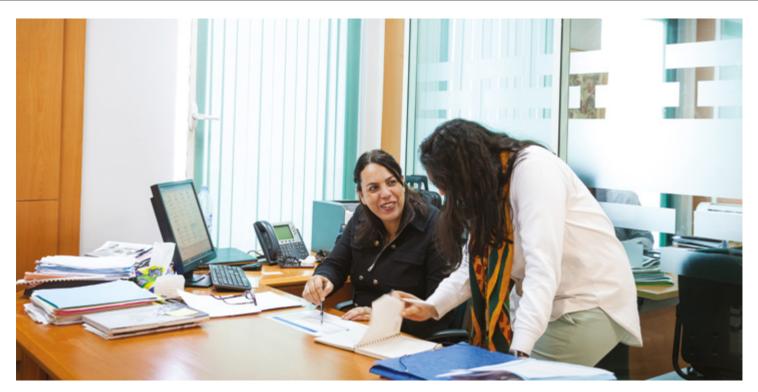
b- Bâtiment et travaux publics

Les activités du secteur du bâtiment et travaux publics affichent une faible croissance de +0,4% en lien, notamment, avec la baisse des mises en chantier, le ralentissement de l'auto-construction et des activités de travaux publics. Dans ces conditions, la consommation cumulée du ciment ressort à 13,8 millions de tonnes en 2017 en régression de -2,5% par rapport à l'année 2016.

c- Tourisme

Selon les données communiquées par la direction générale de la sûreté nationale, le nombre d'arrivées de touristes aux postes frontières pendant le mois de novembre 2017 a augmenté de +16,3% par rapport à celui de 2016. Parallèlement, selon les données communiquées par les professionnels de l'hébergement touristique, le volume des nuitées réalisées dans les établissements classés en novembre 2017 a connu une hausse de +12%, par

RAPPORT FINANCIER 2017 CRÉDIT DU MAROC



rapport à la même période de 2016 (+12% pour les touristes non-résidents et +12% pour les résidents). Concernant la fréquentation des chambres, le taux d'occupation a augmenté de trois points par rapport au même mois de l'année précédente. Il a atteint 45% en décembre 2017.

d- Automobile

Au cours de l'année 2017, les ventes de voitures neuves au Maroc augmentent de +3,3% à 168 593 unités. Par segment, les ventes de voitures particulières ont atteint 155 213 immatriculations à fin décembre, affichant, ainsi, une hausse de +1,9%. Pour leur part, les ventes de véhicules utilitaires légers se sont élevées à 13 380 véhicules en appréciation de +24,1%.

1.6 Autres flux financiers

La consommation finale nationale affiche, en 2017, une hausse de +3,2% en volume au lieu de +3,1% en 2016. Dans ce sens, la consommation des ménages résidents croît de +4% au moment où la consommation finale des administrations publiques s'améliore légèrement de +0,8%, affectée par le ralentissement des dépenses de fonctionnement.

Pour sa part, l'investissement brut se hisse de +3,2% en 2017. Dans le détail, la formation brute du capital fixe, qui en constitue la composante principale, affiche une hausse de +3,4% en décélération par rapport à +9,3% enregistrée en 2016.

Globalement, la demande intérieure marque une décélération de son rythme de croissance en passant de +5,5% en 2016 à +3,2% en 2017.

1.7 Finances publiques

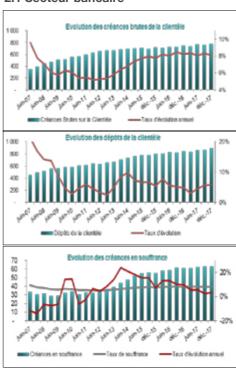
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2017 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de +4,5% et des dépenses ordinaires émises de +1,3%, dégageant ainsi un déficit budgétaire de -30,6 milliards de dirhams contre -38,6 milliards de dirhams une année auparavant.

L'accroissement des recettes ordinaires s'explique par la hausse des impôts directs de +7,7%, des impôts indirects de +6,3%, conjuguée à la diminution des droits de douane de -6,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de -2,7% et des recettes non fiscales de -3,6%. Quant aux dépenses ordinaires, elles tiennent compte d'un accroissement

de +23,2% des dépenses de la compensation à 11,6 milliards de dirhams. De leur côté, les intérêts de la dette accusent un repli de -0,5% à 25,7 milliards de dirhams.

2. Environnements bancaire et financier

2.1 Secteur bancaire



Les crédits bancaires enregistrent, à fin décembre 2017, une croissance de +4,3% sur une année glissante. Cette croissance est redevable, principalement, au bon comportement des crédits à l'équipement qui progressent de +7,9%, suivis des crédits destinés aux promoteurs immobiliers qui enregistrent une performance de +4,8%. Pour leur part, les crédits aux particuliers augmentent de +4,0% et les crédits de trésorerie s'apprécient de +1.6%.

Les dépôts de la clientèle affichent une croissance de

+5,8% sur une année glissante. Cette performance tient compte de (1)- l'amélioration de +8,1% des ressources à vue, (2)- la progression de +5,4% des comptes d'épargne et (3)- la régression de -3,9% des DAT. Hors dépôts à terme, les dépôts se renforcent de +8,1%.

Les créances en souffrance affichent, à fin décembre 2017, une augmentation de +3,4% par rapport à 2016. Le taux de contentieux du secteur se situe à 8,1% en baisse de -7,2 pbs. De son côté, le taux de couverture croît de +52,3 pbs à 69,1%.

2.2 Marchés monétaire et obligataire

a- Marché monétaire

La situation de la liquidité bancaire s'est dégradée par rapport à décembre 2016. En effet, le besoin de liquidité a augmenté à 42,2 milliards de dirhams et Bank Al Maghrib a ainsi injecté un volume supérieur pour ses avances à 7 jours, soit 40 milliards de dirhams. Dans ces conditions, le TMP interbancaire a connu des tensions en glissement annuel et s'est établi à 2,275%.

En tenant compte d'un montant d'opération de prêts garantis accordés de l'ordre de 3,2 milliards de dirhams et d'un montant de 1,2 milliard de dirhams injecté à travers les avances à 24 heures, l'encours global des interventions de Bank Al-Maghrib ressort à 44,4 milliards de dirhams.

Pour leur part, les réserves de change à fin 2017 sont de l'ordre de 240,9 milliards de dirhams, en baisse de -3,3% par rapport à fin 2016, soit 6 mois et 10 jours d'importations.

b- Marché obligataire



L'exécution budgétaire des onze premiers mois de l'année 2017, s'est soldée par un déficit de

33,1 milliards de dirhams, en atténuation de 7,3 milliards de dirhams par rapport à la même période en 2016. Les recettes ordinaires se sont améliorées de +5,6% à 223,8 milliards de dirhams. En parallèle, les dépenses ordinaires ont augmenté de +2,6%.

Les émissions du Trésor ont atteint 4,3 milliards de dirhams en décembre 2017 et portent le montant levé en 2017 à 110.8 milliards de dirhams, en baisse de -0,6% par rapport à 2016. En tenant compte de l'absence de remboursements, l'encours des bons du Trésor s'est situé à 539,3 milliards de dirhams, en accroissement de +5,4% d'une année à l'autre. A noter que l'encours de la dette extérieure à fin décembre 2017 ressort à 152,8 milliards de dirhams. Concernant les taux de rendement, la courbe secondaire des bons du Trésor fait ressortir des hausses significatives sur toutes les maturités avec une évolution plus prononcée sur le court terme. Ce dernier a été marqué par des sorties importantes de liquidité en fin d'année suite au paiement de l'impôt sur les sociétés.

2.3 Marché boursier

Après une année 2016 favorable à la Bourse des Valeurs de Casablanca, le marché Actions parvient à maintenir le cap en clôturant l'exercice 2017 sous de bons auspices (+6,4% pour le MASI). Dans ce contexte, la volumétrie globale se situe à 63 491 millions de dirhams, en accroissement de +26% par rapport à l'exercice 2016. Transigé à hauteur de 62% sur le compartiment central, le flux transactionnel annuel 2017 négocié sur le marché actions progresse fermement de +26% à 63 491 millions de dirhams comparativement à l'exercice 2016 (50 462 millions

de dirhams). Par marché, les échanges sur le compartiment central totalisent 39 489 millions de dirhams en appréciation de +23% par rapport à l'année précédente (32 082 millions de dirhams).

Pour sa part, le marché de blocs a vu ses échanges

grimper de +31% en 2017, spécialement, durant le mois de décembre 2016 qui était marqué par un dynamisme surprenant caractérisé par plusieurs opérations d'allers-retours dynamisant, ainsi, les transactions quotidiennes.



(*) MASI: Moroccan All Shares Index

Indice de la Bourse de Casablanca regroupant l'ensemble des actions cotées. C'est un indice calculé sur la base de la capitalisation flottante et ayant pour base 1000 au 31/12/1991.

(**) MADEX (Moroccan Most Active Shares Index)
Indice sélectif de la Bourse de Casablanca regroupant les valeurs cotées en continu. C'est un indice calculé sur la base de la capitalisation flottante et avant pour base 1000 au 31/12/1991.



CRÉDIT DU MAROC ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

1. Faits marguants

1.1 Activité commerciale

a- Crédit du Maroc renforce son positionnement sur le financement du crédit immobilier et du crédit à la consommation

Dans le domaine du retail, l'année 2017 a été marquée par des actions destinées à renforcer le positionnement du Crédit du Maroc dans le domaine du financement de l'habitat au Maroc. C'est dans ce cadre stratégique que la banque a démarré l'année commerciale 2017 par le lancement d'une campagne majeure, visant à accompagner les clients et non clients dans la réalisation de leurs projets. Cette campagne a mis en avant des offres attractives ainsi qu'un dispositif d'animation et de suivi intensif.

Par ailleurs, et afin de réaffirmer sa position stratégique dans le domaine de l'habitat, Crédit du Maroc a procédé à des optimisations de son processus de traitement des opérations, aboutissant à plus de fluidité, de flexibilité et surtout à une amélioration des

délais de réalisation.

Ces optimisations et notamment le système de communication via SMS mis en place visent à améliorer significativement le service et l'expérience client. Cette refonte du traitement des crédits habitat se poursuivra tout au long de l'année 2018 dans le cadre d'un projet digital mis en place par la banque. Toujours dans le cadre du financement aux particuliers, Crédit du Maroc a développé considérablement son offre de crédits à la consommation. A ce titre, Crédit du Maroc a installé, en complément de la campagne nationale Belkhef lancée en mars 2017, un dispositif de marketing relationnel permanent s'appuyant sur plusieurs leviers:

- un plan de sollicitation client appuyé par l'intervention du nouveau Centre de Relation Clients qui a connu un réel succès:
- -une proposition individuelle en crédit à la consommation adapté aux besoins de nos clients;

- des animations sur terrain afin de promouvoir nos offres:
- une revue de la politique d'octroi.

Enfin, Crédit du Maroc a clôturé l'année par le lancement d'un nouveau concept de ventes flash sur les crédits immobiliers et à la consommation. Ces offres ont permis de dynamiser la production de fin d'année et dépasser nos objectifs.

b- Crédit du Maroc développe et améliore ses produits d'assurance

Afin de renforcer les solutions de protection de ses clients, Crédit du Maroc a enrichi sa gamme de solutions « Prévoyance » par le lancement d'un nouveau produit. L'offre « Liberis protection accident » contribue à protéger la famille contre les aléas financiers de la vie et propose des services d'assistance. Ce produit a connu un réel succès avec près de 4 500 adhésions concrétisées en huit mois. Par ailleurs, afin d'améliorer le service rendu aux



clients et de simplifier la commercialisation des produits d'assurance emprunteurs, de nouvelles évolutions ont été apportées courant 2017:

- une tarification plus souple pour les clients de plus de 60 ans:
- la possibilité d'opter pour la mensualisation des primes d'assurance adossées à un crédit immobilier.

c- Crédit du Maroc innove et propose de nouveaux produits de Banque au Quotidien

• Des offres dédiées aux professionnels

Pour enrichir les offres de banque au quotidien en faveur de la clientèle des professionnels, Crédit du Maroc a lancé de nouveaux packages : le Global Business, le Global Prolib et le Global Filaha.

Ces nouvelles solutions innovantes et compétitives offrent une panoplie de produits et services nécessaires à la gestion quotidienne du compte et proposent également une nouvelle carte Business Pro multi-comptes (dirhams et devises) utilisable au Maroc et à l'étranger.

• Un nouveau service « Paiement de taxes »

Pour mieux répondre aux besoins des clients, Crédit du Maroc a lancé un nouveau service de paiement d'impôts et taxes, au profit des clients et non clients dans toutes les agences du Royaume.

Pour accompagner ce lancement, un dispositif de communication a été déployé ainsi qu'une opération multicanal permettant un lien direct et personnalisé.

d- Crédit du Maroc lance plusieurs temps forts sur la clientèle retail et corporate pour dynamiser l'année commerciale

Sur le marché des particuliers, Crédit du Maroc a lancé un temps fort « Equipement Banque au Quotidien et Bancassurance » mettant en avant les différentes offres en termes de packages, assurance et assistance. Un temps fort ressources a également permis d'installer le réflexe d'épargne programmée sur les comptes sur carnet. Sur les marchés professionnels et agricoles, Crédit du Maroc a lancé deux temps forts avec un focus spécifique en équipement leasing pour les professionnels et les agriculteurs.

Sur le marché des entreprises, Crédit du Maroc a lancé un temps fort « Financement corporate », visant à accompagner nos clients entreprises et à encourager les dossiers de crédits garantis et cofinancés avec nos partenaires CCG et FINEA.

e- Crédit du Maroc apporte un éclairage sur le commerce international

Les éditions des rendez-vous corporate organisées en collaboration avec l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ont rencontré un franc succès. Les trois séminaires de Casablanca, Tanger et Agadir ont été organisés sous forme de débat portant sur les nouveautés réglementaires et notamment celles ayant trait au nouveau régime de change au Maroc (flexibilité du dirham).

Ces rencontres ont permis de rappeler la performance du dispositif de traitement des opérations internationales du Crédit du Maroc et de présenter l'offre dématérialisée e-comex.

f- Crédit du Maroc renforce les synergies avec le Groupe Crédit Agricole France

Le Crédit du Maroc a favorisé les synergies avec le groupe Crédit Agricole France visant à accompagner les clients des Caisses Régionales du Crédit Agricole, LCL et CACIB et a ainsi élargir sa base de clients sur les différents marchés.

Par ailleurs, l'International Desk a participé aux événements organisés en 2017 par le pôle d'accompagnement international du groupe Crédit Agricole, à savoir « les journées pays » auprès du Crédit Agricole Centre-Est et Crédit Agricole des Savoie ainsi que la « Journée Internationale LCL » à Paris. Il a également organisé les « Matinales Maroc » auprès du Crédit Agricole Languedoc et du Crédit



Agricole Normandie dont l'objectif était de présenter aux clients et prospects du Crédit Agricole intéressés pour développer leur activité au Maroc l'offre bancaire et para-bancaire ainsi que les opportunités d'investissement et d'échange avec le Royaume.

En novembre dernier, Crédit du Maroc a reçu, en coordination avec Crédit Agricole Atlantique Vendée, une délégation d'hommes d'affaires et d'institutionnels en provenance des pays de la Loire. A cette occasion, des échanges ont eu lieu avec la CFCIM, l'Ambassade de France et l'Office des changes autour des opportunités d'investissement au Maroc.

g- Crédit du Maroc confirme son positionnement sur le segment agri-agro

En tant qu'expert du secteur agricole et agroalimentaire, Crédit du Maroc a participé au Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) en accompagnant les agriculteurs et les professionnels de l'agriculture avec des offres adaptées et complètes.

Crédit du Maroc a organisé une conférence sous le thème de « Tous pour une agriculture responsable», une conférence où près de 200 invités ont été accueillis. Des experts ont intervenus sur les principes de l'agriculture responsable.

h- Crédit du Maroc poursuit sa proximité avec les partenaires

Crédit du Maroc a renforcé ses relations avec les entreprises en signant 58 nouvelles conventions durant l'année 2017 destinées à offrir à leurs salariés des conditions attractives. Par ailleurs, les équipes du Crédit du Maroc ont organisé près de 720 animations sur les lieux de travail pour informer les salariés et les faire bénéficier de ces partenariats.

Dans la continuité, Crédit du Maroc a lancé la première édition des « Partners meeting », un rendezvous annuel avec les directeurs des ressources humaines des entreprises du Royaume.

i- Crédit du Maroc accentue son dispositif digital au profit de ses clients

Un nouveau site client www.creditdumaroc.ma a vu le jour en octobre 2017. Ce site, en ligne avec les derniers standards internationaux et couvrant tous les univers de besoins des clients, offre une navigation optimisée et conviviale.

Afin de répondre au besoin de gestion de trésorerie des entreprises, Crédit du Maroc a lancé une nouvelle solution de banque à distance « Cdm e-corporate ». En plus de la possibilité de réaliser des paiements à distance en toute sécurité, cette solution permet aux clients d'initier et de valider les transactions en profitant de nombreux services à forte valeur ajoutée. Afin de renforcer la sécurisation des opérations de la clientèle, Crédit du Maroc a adopté le nouveau service d'authentification internationale « 3D Secure » pour les paiements en ligne.

Pour une meilleure prise en charge des attentes de sa clientèle, Crédit du Maroc a ouvert un nouveau canal de relation à distance. En partenariat avec la société Unifitel, filiale du groupe Crédit Agricole, un nouveau « Centre de Relations Clients » a été installé et dispose de l'appui de 12 experts à l'écoute des clients. Le centre est accessible 6 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures au 3232.

1.2 Projets de transformation

Crédit du Maroc déploie un programme de transformation des processus clés ambitieux et en rupture avec les pratiques actuelles de la place.

L'exercice 2017 constitue l'année de la mise en œuvre de la première phase de ce programme qui porte sur le crédit habitat, les moyens de paiement, le cash et les successions. 2017 a également porté sur le lancement de la deuxième phase du programme qui concerne les processus d'entrée en relation et du recouvrement.

A ce titre, les principales réalisations de l'année 2017 font ressortir les nouveautés suivantes :

A- processus « crédit habitat »

- la réorganisation du circuit de distribution à travers le repositionnement des espaces « Maskane » et l'identification de référents métiers spécialisés dans le crédit habitat:
- l'élaboration d'un modèle de simplification et de différenciation du circuit de décision par typologie de dossier, permettant de ramener le délai de décision à 3 jours;
- la digitalisation du parcours client à travers l'envoi de SMS aux moments clés du crédit;
- l'automatisation de l'édition des contrats de prêts immobiliers:
- -la décentralisation du déblocage des crédits immobiliers permettant ainsi de réduire les délais.

B- processus « moyens de paiement »

- la réduction des délais d'encaissement des valeurs chèques et LCN (H+2 pour les valeurs internes) ainsi que des délais de présentation des valeurs impayées avec une notification par email;
- le début d'implémentation d'une solution innovante de traitement des valeurs (chèques et LCN) s'appuyant sur les dernières technologies de reconnaissance de caractères. Cette solution permet à la fois d'offrir de nouveaux canaux d'acquisition (scan box, tel, urne, ...) et une amélioration de l'efficacité opérationnelle et financière. Elle sera déployée dès 2018;
- le déploiement de la remise chèque sur guichet automatique bancaire au niveau de plusieurs agences en mode pilote. Ce service est accessible 24H/7J, gratuit, sécurisé et digitalisé;
- la mise en place d'une nouvelle offre chéquier intégrant la possibilité de commander et de recevoir son chéquier dans toutes les agences Crédit du Maroc sous un délai ne dépassant pas 4 jours.

C- processus « cash »

- l'automatisation des mouvements de fonds (commandes et livraisons) entre les agences et les services bancaires, en intégrant le contrôle et le suivi des encaisses dirhams.

D- processus « successions »

- la création de l'agence « Mirate », spécialisée dans le traitement des dossiers de succession pour le compte de l'ensemble des agences et en appui et conseil aux héritiers;
- la réduction des délais de traitement à 15 jours pour les dossiers sans engagement.

1.3 Ressources humaines

La dimension humaine est placée au cœur du dispositif stratégique du Crédit du Maroc. A ce titre et dans le cadre du projet d'entreprise CAP 2020, l'année 2017 a été riche en événements dans le domaine des ressources humaines.

A- Crédit du Maroc accueille de nouveaux collaborateurs

L'effectif global Crédit du Maroc à fin décembre 2017 s'établit à 2 515 collaborateurs dont 57 au sein des filiales. A fin décembre, Crédit du Maroc a été renforcé par 205 nouvelles recrues dont 138 collaborateurs en contact direct avec la clientèle.

B- Crédit du Maroc accélère le développement de ses compétences

En 2017, l'Université du Crédit du Maroc a réalisé 7 543 jours homme de formation, soit 3,07 jours de formation par collaborateur. L'e-learning continue d'être un axe de développement important car il représente près d'un tiers des jours homme de formation.

Par ailleurs, trois programmes de formation ont été déployés en 2017, à savoir :

- le premier module du cycle managérial à destination de tous les managers de l'entreprise (services supports et réseau) avec 180 personnes formées;
- le programme de l'Excellence Relationnelle pour les collaborateurs des services supports:
- le programme de formation commerciale construit

en collaboration avec le Groupe et l'IFCAM à destination des centres d'affaires et de la Grande Entreprise qui s'est déroulé au cours du quatrième trimestre 2017 couvrant la conquête de nouveaux clients professionnels et entreprises, la négociation commerciale et le pilotage commercial d'un centre d'affaires pour les managers.

Les formations réglementaires sont suivies par l'ensemble des collaborateurs via l'outil e-learning.

c- Crédit du Maroc se met au 100% du digital avec le programme de formation « Digitall »

Lors du quatrième trimestre 2017, Crédit du Maroc a initié le projet Digitall qui s'inscrit dans le cadre du Plan moyen terme 2020. Il permet aux collaborateurs et managers d'acquérir les clés de réussite de la transformation digitale.

L'objectif est d'offrir une acculturation au monde digital aux collaborateurs Crédit du Maroc à travers de multiples outils et programmes de formation et également de développer leurs connaissances relatives à la culture digitale et cyber sécurité afin de développer les bons réflexes.

Tous les thèmes phares du digital y sont abordés : des transformations majeures du monde actuel, en passant par les tendances ou encore par les plus belles réussites de grandes entreprises et de start-up

du monde entier qui sont des sources d'inspiration. Innovations et cyber sécurité sont aussi à l'affiche, de quoi mieux appréhender les nouveaux outils et les nouvelles pratiques des entreprises et des clients.

d- Crédit du Maroc lance une enquête de climat social

Crédit du Maroc, en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole, a lancé en 2017 l'enquête IER-Indice d'engagement et de recommandation- destinée aux collaborateurs.

Cette enquête qui a porté sur plusieurs thématiques (engagement au Groupe, engagement au Crédit du Maroc...) a connu un fort taux de participation, à plus de 78% des collaborateurs de la banque. Les résultats et les plans d'actions sont inscrits en 2018.

e- Crédit du Maroc signe un protocole d'accord avec les représentants du personnel

En matière de rémunération, un protocole d'accord a été signé le 14 décembre 2017.

f- Les collaborateurs du Crédit du Maroc s'engagent dans leurs régions

L'année 2017 a été ponctuée par plusieurs évènements maieurs :

- l'engagement et le soutien des femmes du Crédit du Maroc à l'association INSAF (association qui aide les futures mères célibataires);



- le lancement de l'opération « Ramadan » qui a connu la mobilisation d'une centaine de collaborateurs sur plusieurs régions du Maroc au profit des personnes démunies:
- l'organisation de roadshows avec les membres du comité de direction générale dans plusieurs régions du Maroc, avec la rencontre des collaborateurs de la région, la visite des agences et l'organisation de soirées de networking avec les clients;
- Crédit du Maroc a signé une convention avec Réseau Entreprendre Maroc pour accompagner les jeunes porteurs de projets dans le lancement ou le developpement de leurs activités.
- -la signature du partenariat avec la fondation Grameen du Crédit Agricole, en vue de favoriser le développement de l'activité de micro-crédit au Maroc

g- Crédit du Maroc inaugure sa nouvelle annexe au siège social

Crédit du Maroc a inauguré la nouvelle annexe au siège social, boulevard Yacoub El Mansour, qui a accueilli près de 400 collaborateurs des fonctions support.

Ces nouveaux locaux offrent des conditions de travail en amélioration aux collaborateurs, en termes d'agencement des espaces, d'espaces collectifs, de salles de réunion équipées de système de visio conférence...

1.4 Réseau de distribution

A fin décembre 2017, le réseau du Crédit du Maroc compte 340 agences dont 320 agences de proximité, 10 espaces Maskane et 10 centres d'affaires. S'ajoutent à cela, un centre de relations client, une banque privée et une direction de la grande entreprise.

Crédit du Maroc a poursuivi en 2017 l'optimisation de son schéma distributif via la réorganisation du réseau d'agences, la montée en charge de la ligne monitorat et le renforcement des conseillers spécialisés.

1.5 Investissements

a-Immobilier

Les investissements immobiliers en 2017 s'élèvent à 26,5 millions de dirhams et ont porté sur :

- les constructions pour 3,8 millions de dirhams : lancement des projets de la direction régionale de Fès et la banque privée de Rabat;
- les aménagements du réseau d'agences pour 8,6 millions de dirhams: liés à l'aménagement des agences, des espaces participatifs ainsi qu'aux travaux de maintenance du réseau (mobilier, climatisation, éclairage LED, ...);
- les aménagements du siège et des annexes pour 11,7 millions de dirhams : marqués principalement par les projets de transfert des collaborateurs vers de nouveaux sites suite à la sortie de l'immeuble OCE et notamment vers le siège de Yacoub El Mansour qui offre de meilleures conditions de travail. Les autres projets concernent la maintenance des sites centraux, l'aménagement des espaces ainsi que l'aménagement de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring;
- les maisons de vacances pour 1,9 millions de dirhams.

b- Système d'information

Le total des investissements informatiques se chiffre à 105 millions de dirhams en 2017, avec plus de 35 projets supérieurs à 500 milliers de dirhams.

Sur le plan commercial, de grands projets ont été menés dans le cadre de l'enrichissement de l'offre, des canaux et des parcours client :

- le nouveau système d'information de l'activité participative ARREDA;
- le nouveau Centre de Relations Clients;
- le nouveau site institutionnel :

www.creditdumaroc.ma:

- les nouvelles offres assurance Liberis;
- les nouvelles offres crédit habitat;
- l'offre destinée aux très grands remettants;
- la nouvelle version de la solution e-Trade.

Sur le plan réglementaire, des investissements conséquents ont également été consentis pour se conformer aux dernières normes en vigueur, notamment :

- l'adoption de la norme « IFRS9 »;
- le nouvel outil risque « Fermat »;
- les évolutions en termes de conformité (OFAC, FATCA).

Par ailleurs, Crédit du Maroc a entrepris la modernisation et la sécurisation de son socle technologique, au travers de plusieurs projets structurants:

- la mise à niveau du socle monétique approche multi-vendeurs pour les GAB;
- la modernisation du parc GAB (17%) et PC (20%);
- les projets de sécurité du système d'information;
- la refonte du système comptable de la banque;
- la montée de version de l'outil Arpson pour la salle des marchés:
- le nouvel outil de supervision des GAB.

La transformation de la fonction Systèmes d'Information, de ses relations avec les métiers et de sa gouvernance se poursuit dans le cadre du schéma directeur établi en 2016. Elle s'est appuyée sur plusieurs chantiers qui ont permis d'accompagner les 4 grands objectifs recherchés:

- repositionner le rôle des métiers et de la fonction SI:
- optimiser la fonction SI sans toutes ses composantes;
- mettre en œuvre une véritable gouvernance des données:
- mettre en place les instances de gouvernance de la fonction SI.

Enfin, Crédit du Maroc poursuit la montée en compétence des collaborateurs via un programme de formation et le recrutement de profils experts.

2. Réalisations commerciales

2.1 Clients

Un accroissement continu de la base clients actifs

La base clients actifs a évolué de +3,2% en 2017. Ce résultat a été réalisé grâce au temps fort développement fonds de commerce qui a permis de prendre de l'avance sur toute l'année.

La qualité des nouvelles entrées en relation s'améliore grâce au nouveau dispositif « Fidelis » qui vise à ancrer la relation sur les douze premiers mois suivants l'entrée en relation.

La structure des clients s'améliore avec une progression des clients « milieu de gamme » et « haut de gamme » respectivement de +5,8% et +6,8% avec des besoins d'épargne et de financement plus élayés

2.2 Produits

 $\underline{Cartes: une \ \acute{e}volution \ de +1,5\% \ du \ stock \ avec \ un} \\ \underline{taux \ d'\acute{e}quipement \ de \ 99\%}$

		<u>Cartes</u>	
Souscriptions	déc-16	déc-17	Evol (%)
Souscriptions	109 156	95 183	-12,8%
Stock	déc-15	déc-16	déc-17
SLOCK	433 230	437 684	444 286
		1,0%	1,5%

		<u>Packages</u>	
Souscriptions	déc-16	déc-17	Evol (%)
Souscriptions	75 469	69 392	-8,1%
Stock	déc-15	déc-16	déc-17
Stock	304 690	332 474	359 898
		9,1%	8,2%

		<u>Digital</u>	
Souscriptions	déc-16	déc-17	Evol (%)
Souscriptions	109 508	94 234	-13,9%
Stock	déc-15	déc-16	déc-17
Stock	396 573	449 043	488 558
	_	13,2%	8,8%

Malgré la baisse de la production, le taux de résiliation des cartes s'est nettement amélioré. Le taux d'équipement sur les clients actifs atteint 99%. Des hausses importantes sont enregistrées sur les cartes haut de gamme: +7% sur la «Master Card», +40% sur «CDM Executive» et +15% sur la «Platinum».

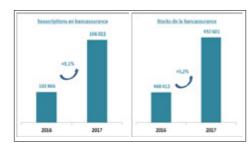
Packages : une hausse de l'encours de +8,2% portant le taux d'équipement à 87%

La baisse de la production n'affecte pas le stock qui a évolué de +8,2% en raison de la réduction du nombre de résiliations. A noter que le pack « Mozaic » destiné aux jeunes progresse de +16%.

Digital: un taux d'équipement de +118%

On note des évolutions importantes de l'utilisation de nos solutions banque directe durant les deux derniers trimestres (+8% des utilisateurs actifs avec un taux de disponibilité de 98%). Les usages digitaux demeurent, à l'instar des autres banques, à un niveau qui recèle un potentiel de développement important. Un plan de développement est lancé pour promouvoir l'utilisation des canaux digitaux.

L'activité de bancassurance affiche des performances en ligne avec le plan de développement



Les ventes sont en progression de +3,1% (hors épargne et assurance des emprunteurs). Quant au stock, ce dernier a évolué de +5,2%.

Des campagnes de formation et d'animation conjuguées à un dispositif anti-attrition ont permis de développer les ventes en adossement et de réduire sensiblement les résiliations.

Les campagnes déployées auprès de la clientèle ont généré des retombées positives sur le stock des contrats valides. A noter une bonne performance pour les produits de prévoyance, tirée par Liberis protection accident et Liberis compte (assurance solde du compte).

L'assurance vie s'est démarquée par une croissance remarquable de la collecte de +49% portant le chiffre d'affaires global des primes émises au-delà d'un milliard de dirhams.

2.3 Ressources & Emplois

2.3.1 Les ressources

Dépôts clientèle: un rythme d'évolution deux fois supérieur à celui de l'année précédente



Les ressources bilan évoluent de +3,9%

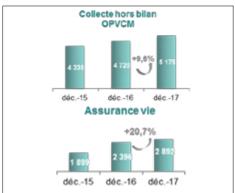
D'une part, les ressources à vue progressent de +3,4% tirées aussi bien par le marché retail que par le marché de la grande entreprise.

D'autre part, les ressources épargne continuent sur le même rythme de progression de 2016. Le réflexe d'épargne à versements programmés a été installé durant le quatrième trimestre, générant 7 250 comptes sur carnet avec des virements réguliers.

Quant aux dépôts à terme, après des baisses volontaristes, ils affichent une reprise (+3,9%) et un gain de +23 pbs en part de marché. Cette croissance s'appuie sur la collecte du marché de la grande entreprise (+530 millions de dirhams) .



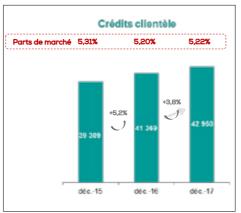
Les ressources hors bilan progressent de +13,4%



La dynamique des activités OPCVM (+9,6%) est portée par un plan de formation dédié et une animation terrain soutenue. L'assurance vie évolue de +20,7%, favorisée par le lancement d'un challenge «Liberis Patrimoine» animé conjointement par le Crédit du Maroc et Saham Assurance.

2.3.2 Les crédits

<u>Crédits clientèle : des encours tirés par la forte progression des crédits aux particuliers</u>

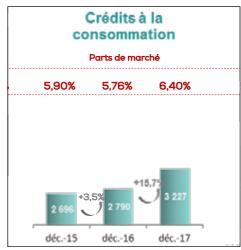


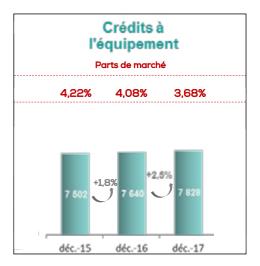
Au niveau du crédit à l'habitat, Crédit du Maroc affiche une excellente performance en enregistrant la meilleure progression du marché depuis le début de l'année 2017 et une évolution de la part de marché de +23 pbs.

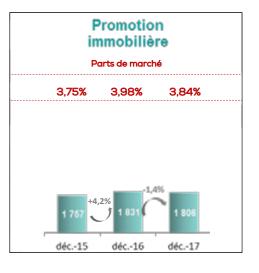
Par ailleurs, Crédit du Maroc enregistre également une forte progression sur le crédit à la consommation depuis le début de l'année, renforçant sa part de marché de +64 pbs pour atteindre 6,40%. Cette performance est le résultat des actions de la préattribution, d'un dispositif d'accompagnement terrain soutenu et de la revue de notre politique d'octroi.

Sur les marchés spécialisés (professionnels-agri, PME et grandes entreprises), les encours crédits à l'équipement s'apprécient de +2,5% principalement portés par le marché de la grande entreprise qui enregistre une production en hausse de +10% à 1 860 millions de dirhams malgré plusieurs remboursements anticipés significatifs de nos clients. A noter que les crédits de trésorerie et comptes débiteurs évoluent de +3,6% traduisant la dynamique du marché de la grande entreprise.











CRÉDIT DU MAROC - ANALYSE DES RISQUES

Le coût du risque en social est maîtrisé à 106 millions de Le taux du coût du risque global passe de 0,12% dirhams à fin 2017 hors autres dotations nettes de reprise

Le taux de couverture s'est légèrement apprécié par rapport à 2016, passant de 77% à 77,5% à fin 2017. Cette maîtrise est due à l'absence de déclassements significatifs ainsi qu'à l'effort de recouvrement.

à 0,21% et reste à des niveaux très bas historiquement. L'année 2017 a été marquée par :

- une baisse des créances en souffrance, illustrée par un taux de CDL de 8,43% à fin 2017 par rapport à un niveau de 8,99% à fin 2016;
- deux campagnes de radiation : troisième trimestre 2017

(72 millions de dirhams) et quatrième trimestre 2017 (110.7 millions de dirhams):

- le renforcement de l'usage de la provision pour risques généraux avec l'affectation, à partir du second trimestre 2017, d'une provision pour risques généraux relative aux dossiers restructurés équivalente au stade de souffrance pré-douteux.

CRÉDIT DU MAROC - ANALYSE DES COMPTES -

1. Comptes consolidés 1.1 Le périmètre de consolidation du Crédit du Maroc

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

	Capital	Capital	3	Méthode de	
Sociétés Consolidées	social (KDH)	social (KUSD)	de contrôle	d'intérêts	consolidation (*)
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C: Etablissement consolidant - IG: Intégration globale 1.2 Compte de résultat consolidé

	déc-16	déc-17	Vari	ation
Chiffres en MDH	gec-19	dec-1/	MDH	*
Produit net bancaire	2 184,5	2 184,6	20,1	0,9%
Marge nette d'intérêt	1744,1	1717,3	-26,9	-1,5%
Marge sur commission	336,6	366,6	30,0	8,9%
Résultat de marché	163,5	176,9	13,4	8,2%
Divers PNB	-79,7	-76,2	3,5	-4,4%
Charges générales d'exploitation	1135,3	1186,3	51,0	4,5%
Résultat brut d'exploitation	1 029,2	998,2	- 30,9	-3,0%
Coût du risque	500,3	412,1	- 88,2	-17,6%
Résultat d'exploitation	528,9	586,1	57,2	10,8%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 1,1	9,1	10,1	>100%
Résultat avant impôt	527,8	595,2	67,4	12,8%
Impôts	189,0	234,4	45,5	24,1%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	- 29,9	0,1	30,0	>100%
Résultat net	309,0	360,8	51,9	16,8%
Résultat net part du groupe	308,8	365,4	56,6	18,3%
Coefficient d'exploitation	52,5%	54,3%	1.9	pt

Le résultat net consolidé part du groupe Crédit du Maroc affiche une nette augmentation de +18,3% pour atteindre 365,4 MDH à fin décembre 2017.

Le produit net bancaire est en évolution de +0,9% à 2 184,6 MDH à fin décembre 2017. Cette évolution tient compte des éléments suivants :

- la performance notable de +8,9% de la marge sur commissions (soit +30 MDH), portée par Crédit du Maroc à hauteur de +19,4 MDH, Crédit du Maroc Capital pour +4 MDH et Crédit du Maroc Assurances pour +6,3 MDH;
- -la baisse de -1,5% de la marge d'intérêt, principalement, sur Crédit du Maroc à hauteur de -34 MDH compensée partiellement par une hausse de la marge d'intérêt du Crédit du Maroc Leasing et Factoring de +8,1 MDH;
- -l'augmentation de +8,2% du résultat de marché en lien avec la bonne tenue des activités de marché (+13,4 MDH);
- l'optimisation de la rubrique « Divers PNB » de -4,4%

suite à la baisse de la retenue à la source sur les DAT marocains résidents à l'étranger -MRE- (+3,5 MDH).

Les charges générales d'exploitation affichent une hausse de +4,5% et intègrent principalement des effets exceptionnels pour 50 MDH.

Le coût du risque consolidé enregistre une amélioration de +17,6% principalement grâce au Crédit du Maroc qui enregistre une baisse annuelle de -18%.

2. Comptes IFRS

2.1 Compte de résultat : Crédit du Maroc IFRS

	déc-16	déc-17	Variat	Variation	
Chiffres en MDH	G9C-TR	dec-1/	MDH	*	
Produit net bancaire	2 065,6	2 120,7	55,2	2,7%	
Marge nette d'intérêt	1700,5	1666,8	- 33,7	-2,0%	
Marge sur commission	273,2	292,6	19,4	7,1%	
Résultat de marché	176,0	235,6	59,7	33,9%	
Divers PNB	- 84,1	- 74,3	9,8	-11,7%	
Charges générales d'exploitation	1 098,6	1 151,2	52,7	4,8%	
Résultat brut d'exploitation	967,0	969,5	2,5	0,3%	
Coût du risque	477,1	388,5	- 88,6	-18,6%	
Résultat d'exploitation	489,9	581,0	91,1	18,6%	
Impôts	163,3	188,0	24,7	15,1%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	- 29,9	0,1	30,0	<100%	
Résultat net	295,7	387,5	91,8	31,1%	
Coefficient d'exploitation	53,2%	54,3%	1,1 p	rt	

Le résultat net IFRS du Crédit du Maroc affiche une hausse de +31,1% pour atteindre 387,5 MDH à fin décembre 2017.

Le produit net bancaire est en hausse de +2,7% à 2 120,7 MDH par rapport à fin décembre 2016. Cette évolution est tirée par les hausses respectives de +19,4 MDH de la marge sur commissions, de +59,7 MDH du résultat de marché et de +9,8 MDH sur la rubrique « Divers PNB » qui ont compensé la baisse de -33,7 MDH de la marge nette d'intérêt.

Les charges générales d'exploitation augmentent de +4,8% (soit +52,7 MDH) par rapport à 2016. Cette hausse intègre principalement des effets exceptionnels pour 48.4 MDH.

Le résultat des activités arrêtées concerne les représentations à l'étranger fermées en 2016 et ressort en évolution positive de +30 MDH (effet de base favorable).

Le coût du risque est en baisse de -18,6% (-88,6 MDH) en raison de l'amélioration significative du risque de contrepartie.

2.2 Produit net bancaire: Crédit du Maroc IFRS

	déc-18	déc-17	Variation	
Chiffres en MDH	GeC-TP	Gec-1/	MDH	*
Produit net bancaire	2 065,6	2 120,7	55,2	2,7%
Marge nette d'intérêt	1700,5	1666,8	- 33,7	-2,0%
Marge sur commission	273,2	292,6	19,4	7,1%
Résultat de marché	176,0	235,6	59,7	33,9%
Divers PNB	-84,1	-74,3	9,8	-11,7%

Le produit net bancaire du Crédit du Maroc évolue de +2.7% à 2 120.7 MDH. Cette amélioration trouve son origine dans les évolutions suivantes :

- la hausse de +7,1% de la marge sur commissions, expliquée principalement par les frais de tenue de compte pour +8,5 MDH, la monétique pour +4,5 MDH et le Comex pour +2,4 MDH grâce à une augmentation des volumes de transactions;
- la hausse de +33,9% du résultat de marché en lien avec la hausse des dividendes de +28,3 MDH en 2017 (+26 MDH sur Crédit du Maroc Capital, +2,2 MDH sur Crédit du Maroc Assurances, +1,1 MDH sur le CMI) et la hausse de 31,4 MDH des activités de trading et placement;
- l'amélioration de la rubrique «Divers PNB» de l'ordre de 9.8 MDH:
- le recul de -2,0% de la marge d'intérêt en raison de la baisse de la marge de recouvrement de -38,1 MDH et du repli de la marge nette d'intérêt commerciale de -11 MDH partiellement compensé par l'optimisation du résultat de trésorerie et ALM en hausse de +15,4 MDH. La marge nette d'intérêt commerciale découle d'une combinaison d'un effet volume positif de +53,1 MDH, d'un effet taux négatif de -75,3 MDH et de la hausse des commissions d'engagements de +11 MDH.

2.3 Charges générales d'exploitation : Crédit du Maroc IFRS

Chiffres en MDH	déc-16	Déc-17	Vari MDH	iation %
Charges générales d'exploitation	1 098,6	1 151,2	52,7	4,8%
Frais de personnel	639,9	692,3	52,4	8,2%
Impôts & taxes	23,5	28,9	5.4	22,9%
Autres charges d'exploitation	329,4	325,5	-3,9	-1,2%
Amortissements	105,8	104,4	-1,3	-1,2%

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de +52,7 MDH (soit +4,8%) par rapport à l'année 2016. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse de +52,4 MDH des charges, notamment sur les ressources humaines;
- l'augmentation sur la prestation Wafasalaf de +2.2 MDH en lien avec la hausse de la production des crédits à la consommation:
- la hausse des frais de télécommunication de +4,5 MDH principalement sur le projet d'upgrade des lianes du réseau:
- la hausse des frais d'affranchissement pour +1.6 MDH.

Ces hausses ont été partiellement absorbées par :

- la baisse des loyers commerciaux de -1,2 MDH;
- la baisse des frais de gardiennage grâce à la renégociation du contrat -1 MDH;
- l'effet de base favorable de 1,9 MDH sur les cotisations GPBM:
- le retrait des amortissements 1,3 MDH.

2.4 Coût du risque : Crédit du Maroc IFRS

Chiffres en MDH	déc-16	déc-17 388,5	MDH	ation % -18,6%
Risque de contrepartie	465,8	226,3	-239,5	-51,4%
Risque opérationnel	11,2	162,2	151,0	>100%

Le coût du risque s'inscrit en baisse de -18,6% à 388.5 MDH à fin décembre 2017.

Cette tendance est globalement liée à l'absence de nouveaux dossiers significatifs et aux remboursements effectués sur certaines contreparties.

Les évolutions par marché se présentent comme suit : - la baisse de -58% des dotations sur le marché corporate à fin décembre 2017 expliquée par l'amélioration du profil de risque des entreprises (-14% sur le risque de contrepartie) ainsi qu'un effet de base 2016 relatif à la constitution de la provision filière sur les secteurs de l'immobilier et du BTP;

- la baisse de -54% des dotations sur le marché des particuliers en raison de l'amélioration du profil de risque retail ainsi que la mise en place de provisions complémentaires à partir de juin 2016 pour l'anticipation des radiations (provisionnement à 100% à partir de trois ans d'ancienneté):
- la hausse des dotations sur la TPE et la PME dans le cadre de la politique de couverture prudente entamée depuis 2016.

Le taux de couverture global évolue à 89% à fin décembre 2017 contre 85% à fin décembre 2016.

3. Comptes sociaux : compte de résultat du Crédit du Maroc

Chiffres en MDH	déc-16	déc-17	MDH	×
Produit net bancaire	1 994,4	2 077,1	82,7	4,1%
Marge d'intérêts	1633,9	1634,8	0,9	0,1%
Marge sur commissions	274,2	291,7	17,5	6.4%
Résultat de marché	130,6	166,2	35,6	27,3%
Divers PNB	-44,3	-15,7	28,7	-64,7%
Charges générales d'exploitation	1 148,9	1 197,0	48,1	4,2%
Résultat brut d'exploitation	851,4	895,9	44,5	5,2%
Coût du risque	343,0	354,3	11,3	3,3%
Résultat courant	508,5	541,7	33,2	6,5%
Résultat non courant	-32,1	-29,5	2,6	-8,1%
Impôts	271,3	203,3	-68,0	-25,1%
Résultat net	205,1	308,9	103,8	50,6%
Coefficient d'exploitation	57.6%	57.6%	0.02	2 pt

Le résultat net social affiche une hausse de +50,6% pour s'établir à 308,9 MDH à fin décembre 2017.

Le produit net bancaire s'accroît de +4,1% à 2 077,1 MDH. Cette évolution découle de :

- la stabilisation de la marge d'intérêt suite à une compensation de la baisse de la marge commerciale de -14 MDH par la hausse du résultat ALM et trésorerie de +15 MDH;
- l'évolution de la marge sur commissions de +17,5
 MDH (+6,4%) dynamisée par l'optimisation des frais de tenue de compte et l'évolution du PNB monétique;
- l'évolution du résultat de marché de +35,6 MDH en lien avec l'amélioration des activités trading & placement;
- la performance de la rubrique «Divers PNB» qui évolue de +28,7 MDH en lien avec la hausse des dividendes de +28 MDH.

Les charges générales d'exploitation augmentent de +4,2% à 1 197,0 MDH.

Le coût du risque en social est en amélioration de +3,3% à 354,3 MDH.

4. Comptes des filiales

4.1 Crédit du Maroc Capital

Crédit du Maroc Capital affiche un PNB de 13,8 MDH contre 41,0 MDH au 31 décembre 2016. Ce dernier est dopé par l'opération de cession des parts de la Bourse de Casablanca d'un montant de 31,7 MDH. Hors cet impact, le PNB progresse de +48%.

Les charges générales d'exploitation se situent à 5,8 MDH en baisse de -5%, en lien avec l'optimisation réalisée en 2017.

Le résultat net ressort excédentaire à 6,5 MDH

Chiffres en KDH	Réalisations déc-16 déc-17		%
Produit net bancaire	40 977	13 806	-66%
Charges générales d'exploitation	-5 498	-5 771	5%
Résultat brut d'exploitation	35 478	8 035	-77%
Résultat net	30 945	6 455	-79%

(3,5 MDH hors dividendes Crédit du Maroc Patrimoine).

4.2 Crédit du Maroc Patrimoine

Chiffres en KDH	Réalisations déc-16 déc-17	%
Produit net bancaire	14 640 14 101	-4%
Charges générales d'exploitation	-3 015 -5 883	95%
Résultat brut d'exploitation	11 625 8 218	-29%
Résultat net	7 345 5 643	-23%

Crédit du Maroc Patrimoine affiche un PNB en baisse de -4% pour s'établir à 14,1 MDH et ce malgré la progression de l'encours (+9,6%). En effet, les frais de gestion progressent moins suite à la baisse de la part des fonds à fortes marges.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 5,9 MDH en augmentation de +95%, en lien principalement avec l'accroissement des prestations de services.

Le résultat net se replie de -23% à 5.6 MDH.

4.3 Crédit du Maroc Assurances

Chiffres en KDH	Réalisations		%
Chillies en KDH	déc-16	déc-17	/0
Produit net bancaire	45 962	51 368	11%
Charges générales d'exploitation	-3 817	-3 068	-20%
Résultat brut d'exploitation	42 146	48 300	15%
Résultat net	28 798	33 320	16%

Crédit du Maroc Assurances réalise à fin décembre 2017 un PNB de 51,4 MDH, en progression de +11%. Cette évolution est tirée par la bonne performance des branches «assurances des emprunteurs» et «prévoyance».

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 3,1 MDH en baisse de -20%, en lien avec l'optimisation des charges de fonctionnement.

Le résultat net s'établit à 33,3 MDH, en accroissement de +16%.

4.4 Crédits du Maroc Leasing et Factoring

a- Activité leasing

Le crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier enregistrent des croissances respectives de +21% et +196%. Dans ce sens, l'on note une forte dynamique sur tous les marchés.

b- Activité factoring

L'activité factoring est marquée par des réalisations fortes en ligne avec les objectifs fixés, avec:

- un chiffre d'affaires signé de 705 millions de dirhams; - un chiffre d'affaires acheté de 588 millions de
- c- Résultats financiers à fin décembre 2017

A fin décembre 2017, le PNB progresse de +20% en glissement annuel :

- le PNB leasing ressort à 48,5 MDH en hausse de $\pm 10,7\%$;
- le PNB factoring s'élève à 8,7 MDH.

Les frais généraux sont en hausse de +10%, dopés principalement par des charges exceptionnelles (provision TVA sur le contrôle fiscal en cours).

Le coût du risque ressort à 23,7 MDH. De son côté, le coût du risque de contrepartie se situe à 11,7 MDH.

Le résultat net s'établit à -13,6 MDH contre 0,7 MDH en 2016. L'impôt sur les sociétés de l'exercice constate une provision de 12 MDH relative au contrôle fiscal en cours et une reprise des impôts différés à l'actif de 9,7 MDH.

Hors provisions pour contrôle fiscal et impôts différés à l'actif, le résultat net s'établit à 11 MDH contre 0,7 MDH l'exercice précédent.

Chiffres en KDH	Réalisations		%
Chittres en KDH	déc-16	déc-17	76
Produit net bancaire	47 783	57 214	20%
Charges générales d'exploitation	-22 063	-24 334	10%
Résultat brut d'exploitation	25 720	32 880	28%
Coût du risque	-22 329	-23 700	6%
Résultat net	719	-13 624	NS

4.5 Crédit du Maroc Offshore – Banque offshore

L'encours des créances à la clientèle progresse de +45,1% grâce aux nouveaux déblocages des crédits opérés en 2017.

Le PNB ressort à 839 milliers de dollars (8,1 MDH), en progression de +21% grâce à l'appréciation de la parité EUR/USD, l'augmentation des commissions sur prestations de services de +67% et ce en dépit de la baisse sur la marge d'intérêt de -17%.

Les charges générales d'exploitation ressortent à 353 milliers de dollars (3,4 MDH) en augmentation de +15% en raison notamment des frais liés aux prestations de services.

Le résultat net affiche une progression de +27% à 3,0 MDH.

Chiffres en KDH (parité MAD/\$ 9,64)	Réalis déc-16		%
Produit net bancaire Charges générales d'exploitation		8 092 -3 409	21% 15%
Résultat brut d'exploitation Résultat net	3 699 2 330	4 683 2 950	27% 27%

4.6 Société immobilière et financière marocaine (SIFIM)

Le PNB ressort en baisse de -10% par rapport à 2016. Ce repli s'explique principalement par le non renouvellement des produits de placement constatés en 2016 ainsi qu'une hausse des intérêts sur emprunt. Les charges générales d'exploitation ressortent en hausse de +31% à fin décembre 2017, en lien avec la revue du contrat de gardiennage conclu.

Le résultat net est excédentaire de 3,0 MDH contre -8,2 MDH en 2016 suite aux cessions des terrains des deux biens immobiliers de la société pour une plusvalue de 12,2 MDH.

Chiffres en KDH	Réalisa	%	
Chilles en KDH	déc-16	déc-17	^
Produit net bancaire	-6 365	-6 984	-10%
Charges générales d'exploitation	-1540	-2 015	31%
Résultat brut d'exploitation	-7 905	-8 999	-14%
Résultat net	-8 225	2 979	NS

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Directoire propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2017 comme suit :

En dirhams

Bénéfice net	: 308 869 050,66
Report à nouveau antérieur	: 342 387 432,45
Bénéfice distribuable	: 651 256 483,11
Dividendes	: -76 168 498,00
Solde à reporter à nouveau	: 575 087 985,11

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 10 881 214 actions composant le capital social, un dividende brut de 7 (sept) dirhams par action.

Le taux de distribution du résultat 2017 sera ainsi de 24,7%.



OBSERVATIONS
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE
SUR LE RAPPORT
DE GESTION DU
DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Le Directoire du Crédit du Maroc (la « Banque ») vous a convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en application de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 (la « Loi ») et des statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de votre Banque durant l'exercice clos au 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 104 de la Loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous avons donc l'honneur de vous présenter nos observations sur le rapport de gestion concernant l'activité de votre Banque et de son groupe établi par le Directoire, et sur les comptes annuels (sociaux et consolidés) de l'exercice écoulé, ainsi que sur les autres points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mars 2018 (l'« Assemblée »).

Par ailleurs, l'activité du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 est détaillée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance. Nous vous précisons que, lors de sa séance du 16 février 2018, le Conseil de Surveillance a approuvé, sans réserve ni observation, ledit rapport.

I. OBSERVATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Lors de sa réunion du 16 février 2018, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Sur base consolidée, les comptes ont été établis en normes IAS/ IFRS conformément aux dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib. Les documents comptables afférents aux comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017, le rapport de gestion du Directoire ainsi que tous les documents prévus par l'article 141 de la Loi sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, nous ont été communiqués par votre Directoire dans le délai prescrit par la Ιoi

Le Conseil de Surveillance s'est appuyé, dans le cadre de sa mission, sur les travaux du Comité d'Audit du 15 février 2018 dont la réunion a été consacrée, en partie, à l'examen des comptes clos au 31 décembre 2017.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 16 février 2018, a étudié les principaux postes du bilan et du compte de résultat. Il a également pris connaissance du rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2017 et s'est assuré de sa conformité avec les dispositions de la Loi.

I.1 Comptes sociaux

Les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017 font apparaître les principaux agrégats suivants exprimés en milliers de dirhams :

31.12.2017

total bilan
produit net bancaire
résultat brut d'exploitation
résultat courant
résultat net
:51 823 281
:2 077 106
:895 947
:541 656
:308 869

Le bénéfice net de l'exercice 2017 ressort à 309 millions de dirhams, en hausse de 104 millions de dirhams.

I.2 Comptes consolidés

Les principaux agrégats du compte de résultat, exprimés en milliers de dirhams, se présentent comme suit :

31.12.2017

produit net bancaire
résultat brut d'exploitation
coût du risque
résultat d'exploitation
résultat d'exploitation
résultat net
résultat net
résultat net part du groupe
: 2 184 551
: 998 233
: -412 135
: 586 098
: 360 849
: 365 391

Le résultat net part du groupe de l'exercice 2017 s'élève à 365 millions de dirhams contre 309 millions de dirhams en 2016, soit une hausse de 18,3 %.

Ayant ainsi opéré les vérifications nécessaires, le Conseil de Surveillance informe les actionnaires qu'il n'a pas d'observation particulière à formuler sur le rapport du Directoire, sur les comptes sociaux et consolidés de la Banque certifiés par les Commissaires aux Comptes, tels qu'ils vous ont été présentés.

Le Conseil de Surveillance vous demande d'approuver les comptes sociaux, d'affecter le résultat et de décider la distribution du dividende tels que présentés par votre Directoire.

Le Conseil de Surveillance vous demande également d'approuver les comptes consolidés.

II.RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il est proposé par le Directoire, à l'Assemblée, de ratifier la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance du 27 octobre 2017 de Monsieur François-Edouard Drion, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Marc Oppenheim en raison de sa démission, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Il vous est précisé que le Conseil de Surveillance, s'appuyant sur les travaux du Comité de Nomination et de Rémunération du 26 octobre 2017, a. conformément aux termes de l'article 10 de la Directive n°1/W/2014 de Bank Al-Maghrib relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, apprécié les qualifications professionnelles de Monsieur François-Edouard Drion et vérifié son respect des conditions requises par le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque en matière de cumul des mandats exercés. En outre, après examen au regard des critères d'indépendance définis dans son règlement intérieur, le Conseil de Surveillance a considéré que Monsieur François-Edouard Drion n'était pas un membre indépendant. Il est également précisé que la nomination de Monsieur François-Edouard Drion a obtenu l'agrément de Bank Al-Maghrib.

III. OBSERVATIONS SUR LES AUTRES POINTS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

Le Conseil de Surveillance a examiné les points inscrits à l'ordre du jour de votre Assemblée.

Le Conseil de Surveillance n'émet aucune observation sur les propositions de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée et vous demande de les approuver et de voter favorablement toutes les résolutions telles qu'elles figurent dans le texte des projets de résolutions.

Le Conseil de Surveillance n'a pas d'autres observations à formuler.

Le Conseil de Surveillance exprime ses remerciements au Directoire pour le travail et les efforts réalisés sur le dernier exercice.

Fait à Casablanca, le 16 février 2018. Le Conseil de Surveillance Saïda Lamrani Karim Président ÉTATS DE SYNTHÈSE ET RAPPORTS D'AUDIT

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS

En 2016, le Groupe Crédit du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Cette norme impose que les actifs qui satisfont aux critères de classement en vue de la vente soient évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et que l'amortissement de tels actifs cesse ; aussi elle impose que les actifs qui satisfont aux critères de classement en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière et que les résultats des activités abandonnées soient présentés séparément dans l'état du résultat Jobal.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016.

NORME IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 Instruments Financiers est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Classement et évaluation des actifs financiers: Sous IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié d'instrument de dette (i.e. prêt, avance, crédit, titre obligataire, part de fonds) ou d'instruments de capitaux propres (i.e. action).

S'agissant des instruments de dettes (prêts et titres à revenus fixes ou déterminables), la norme IFRS 9 s'appuie sur le modèle de gestion d'une part et sur l'analyse des caractéristiques contractuelles d'autre part, pour classer et évaluer les actifs financiers.

Dépréciation: La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (Expected Credit Losses ou "ECL") sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues alors dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, elle est conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

Déploiement: Le Groupe Crédit du Maroc s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 9 dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances, risques et informatiques ainsi que l'ensemble des entités.

Transition: La norme IFRS 9 est d'application rétrospective et obligatoire à compter du 1er janvier 2018 en ajustant le bilan d'ouverture en date de 1ère application, sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, le groupe Crédit du Maroc ne prévoit pas de retraiter les états financiers présentés en comparaison avec ceux de l'année 2018.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Madhrib.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance;
- Les dépréciations des créances :
- Les provisions ;
- · Les actifs d'impôts différés ;

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comotable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissem		
rannie	Standard*	Fourchette**	
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans	
Agencements, aménagements	15 ans	5 à 20 ans	
et installations	15 ans	5 à 20 ans	
Mobilier et matériel de bureau	10 ans		
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans	
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans	
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans	

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

- * Les amortissements se feront sur la base des durées standards
- ** Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

• Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

• Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la iuste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis des passifs encourus ou assumés et des instruments. de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill:

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par leguel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif :

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/ augmenté des commissions versées/ percues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE). Celui-ci représente le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien

Options retenues

Au niveau de la filiale Crédit du Maroc Leasing & Factoring, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location-financement. Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en movenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les lovers sont actualisés au taux d'intérêt effectif. Leur somme correspond au montant initial du financement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Prêts et créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité. Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote. La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances. Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé. Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'v a pas d'indice obiectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Prêts et créances » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues. Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'obiet à la date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues

Prêts & Créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles

Dépréciation sur base individuelle :

Le risque de perte avéré est tout d'abord examiné sur les créances prises individuellement. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations individuelles portant sur des créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant une indication objective de dépréciation. Le montant des dépréciations correspond à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés actualisés

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Dépréciation sur base collective :

Les séries statistiques et historiques des défaillances clientèle du Groupe démontrent l'existence de risques avérés de non recouvrement partiel sur les encours non dépréciés sur base individuelle. Afin de couvrir ces risques par nature non individualisés, le groupe Crédit du Maroc a constaté à l'actif de son bilan, selon des modèles élaborés à partir de ces séries statistiques, diverses dépréciations sur bases collectives.

Elles sont déterminées par un ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont

L'évaluation de la dépréciation fait appel à la probabilité de défaillance affectée à chaque classe de notation attribuée aux emprunteurs mais fait également appel au jugement expérimenté lors du comité Risques sensibles.

Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le Groupe Crédit du Maroc.

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

TITRES

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat):
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity HTM);
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat : selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs financiers disponibles à la vente (Available For Sale) :

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme. Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories. Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance (Held To Maturity): Détenus jusqu'à l'échéance La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans) La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

« Prêts et créances » : La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non côtés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement. Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation. En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Acquisition et cession temporaire de titres: Au sens de l'IAS 39, les cessions temporaires de titres (prêts/emprunts de titres, pensions) ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation d'IAS 39 et sont considérées comme des financements garantis.

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan. Le cas échéant, le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan par le cédant.

Les éléments empruntsés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire. Une créance est enregistrée en contrepartie du montant versé. En cas de revente ultérieure du titre, le cessionnaire enregistre un passif évalué à la juste valeur qui matérialise son obligation de restituer le titre recu en pension.

Les produits et charges relatifs à ces opérations sont rapportés au compte de résultat prorata temporis sauf en cas de classement en actifs et passifs à la juste valeur par résultat.

Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres disponibles à la vente
Titres de participation	Titres disponibles à la vente

DÉRIVÉS

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- Sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat;
- Il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché:
- Il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

CRÉDITS RESTRUCTURÉS

Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie.

Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au taux d'intérêt effectif (TIE) d'origine :

- La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt
- Par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt. Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché. Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence ente les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit. Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima Bank Al Maghrib.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché. La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- Le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation :
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Norme

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent :

- Lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des commissions associé à cette transaction est comptabilisé dans la rubrique Commissions et en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture:
- a) Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat.

Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont respectées :

- i) le montant des commissions peut être évalué de façon fiable
- ii) il est probable que les avantages économiques associés à la prestation iront à l'entreprise.
- iii) le degré d'avancement de la prestation peut être évalué de façon fiable, et les coûts encourus pour la prestation et les coûts pour achever celle-ci peuvent être évalués de façon fiable,
- b) les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont, quant à elles, étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue.

Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc procède à l'étalement des commissions perçues sur les moyens de paiement au niveau du résultat, sur la durée de la prestation rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue

- Les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité;
- Les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail;

- les indemnités de fin de contrat de travail :
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Ecarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant :

Réductions et liquidations :

Une réduction intervient lorsau'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

 Les Primes de Fin de Carrière: Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.

- Les Indemnités de Départ Volontaire: Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés: Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (Statement Of Recognised Income and Expenses), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront a être comptabilisés directement en résultat

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent:
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.
 Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En	mil	liers	de	DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	•	1 061 141	2 065 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 096 433	2 108 622
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	4 691 145	4 919 461
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimilés	3.2	3 129 347	3 094 843
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	39 334 824	37 181 665
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles	3.8	146 649	143 189
Actifs d'impôt différé	3.8	216 520	206 046
Comptes de régularisation et autres actifs		273 047	286 118
Actifs non courants destinés à être cédés	2.5	61 080	66 223
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 342 997	1 390 885
Immobilisations incorporelles	3.6	160 728	133 202
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		52 513 909	51 596 059

			(En milliers de DH
PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		8 436	10
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	19 282	5 695
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 372 314	2 123 768
Dettes envers la clientèle		40 590 600	38 969 287
Titres de créance émis		2 127 343	2 440 185
Ecart de réévaluation passif des portefuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles	3.8	7 712	228 878
Passifs d'impôt différé	3.8	192 907	199 057
Comptes de régularisation et autres passifs		849 146	643 162
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	2.5	4 414	18 519
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	505 215	360 422
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		2 025 444	2 025 741
Capitaux propres		4 811 095	4 581 336
Capitaux propres part du groupe		4 764 064	4 529 765
Capital et réserves liées		3 707 386	3 707 386
Réserves consolidées		652 418	454 541
Gains ou pertes latents ou différés		38 870	59 085
Résultat net de l'exercice		365 391	308 753
Intérêts minoritaires		47 031	51 572
TOTAL		52 513 909	51 596 059

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2017

II NO AO OT DECEMBRE 2017			(En milliers de DH
COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 688 297	2 302 644
Intérêts et charges assimilés	2.2	971 039	558 505
Marge d'Intérêt		1 717 259	1 744 139
Commissions (Produits)	2.3	400 740	372 959
Commissions (Charges)	2.3	34 115	36 348
Marge sur Commissions		366 625	336 611
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		133 758	128 352
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		43 137	35 113
Produits des autres activités		12 617	8 411
Charges des autres activités		88 845	88 147
PRODUIT NET BANCAIRE		2 184 551	2 164 479
Charges générales d'exploitation		1 079 973	1 027 642
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		106 345	107 671
Résultat Brut d'Exploitation		998 233	1 029 165
Coût du risque	2.1	-412 135	-500 289
Résultat d'Exploitation		586 098	528 876
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	9 091	-1 053
Variations de valeur des écarts d'aquisition		-	-
Résultat avant Impôt		595 188	527 823
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	3.8	234 449	188 956
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	2.5	110	-29 874
Résultat net		360 849	308 993
Intérêts minoritaires		-4 541	240
résultat net Part du groupe		365 391	308 753
Résultat par action		33,58	28,37
Résultat dilué par action		33,58	28,37
Résultat de base par action des activités poursuivies		33,57	31,12
Résultat de base par action des activités abandonnées		0,01	-2,75

AU 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

		(En milliers de DH
FLUX DE TRESORERIE	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôts	595 188	527 823
Résultat net des activités abandonnées	110	-29 874
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	106 345	107 671
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	72 727	241 049
+/- Dotations nettes aux provisions	148 391	-32 414
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	13 419	-824
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-8 138	-29 758
+/- Autres mouvements	-142 788	16 660
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	189 955	302 383
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-780 982	437 102
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-582 915	91 237
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	258 255	-603 357
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	68 524	285 137
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-8 962	-25 151
- Impôts versés	-239 174	-300 658
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 285 254	-115 690
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-500 000	684 642
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	=
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-99 401	-133 703
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-99 401	-133 703
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-108 812	-87 050
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-305 000	-550 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-413 812	-637 050
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-2 064	394
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 015 278	-85 717

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 071 975	2 157 692
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 065 795	1 409 170
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 180	748 522
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 056 697	2 071 975
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 052 705	2 065 795
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 991	6 180
Variation de la trésorerie nette	-1 015 278	-85 717

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	360 849	308 993
Ecarts de conversion	-2 064	394
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-35 710	31 281
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	3 597	6 047
Quote-part des gains et pertes comptablisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-11 898	13 804
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-22 279	23 917
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	338 570	332 910
Dont part du Groupe	343 112	332 671
Dont par des intérêts minoritaires	-4 541	240

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2015	1 088 121	2 617 242	-	542 824	35 561	4 283 749	51 332	4 335 081
Opérations sur capital	=	-	-	-	=	=	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-87 050	-	-87 050	-	-87 050
Autres	-	2 022	-	-2 022	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	308 753	-	308 753	240	308 993
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	19 714	19 714	-	19 714
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 809	3 809	-	3 809
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	394	-	394	-	394
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	394	23 524	23 917	-	23 917
Autres	-	-	-	395	-	395	-	395
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2016	1 088 121	2 619 265	-	763 295	59 085	4 529 765	51 572	4 581 337
Opérations sur capital	-	-	-	-	-		-	-
Paiements fondés sur des actions	-		-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-108 812	-	-108 812	-	-108 812
Autres	-		-		-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	=	=	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	365 391	-	365 391	-4 541	360 849
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-22 481	-22 481	-	-22 481
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 266	2 266	-	2 266
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-		-		-	
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-		-20 215	-20 215	-	-20 215
Autres	=	-	-	-2 064	=	-2 064	-	-2 064
Variations de périmètre			-		-			-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017	1 088 121	2 619 265	-	1 017 809	38 870	4 764 065	47 030	4 811 095

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

PRINCIPES ET PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008 le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2017 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

 Entreprise commune: les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune. Coentreprise : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- la mise en équivalence, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS
 11 ·
- la quote-part des actifs, passifs, charges et produits, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Regroupements d'entreprises - écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2017.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31 DÉCEMBRE 2017

Sociétés Consolidées	Capital social	Capital social Capital social %	%		Méthode de
Societes Consolidees	(KDH)	(KUSD)	de contrôle	d'intérêts	consolidation (*)
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100.00	I.G

^{*} E.C : Établissement consolidant - IG : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

1. Gouvernance et organisation de la gestion des risques

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la hanque

1.1 La Gouvernance

Les principales instances sont :

- le Conseil de Surveillance et ses Comités spécialisés (comité d'audit, comité des risques, comité de nomination et de rémunération);
- le Directoire,
- les comités de gestion.

Le Conseil de Surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. Le Conseil de Surveillance exerce, dans le cadre de ses attributions légales, le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

A ce titre, il définit les orientations stratégiques de la banque, approuve la stratégie, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel.

Le Conseil de Surveillance a, par ailleurs, institué, en son sein, trois comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'Audit a principalement en charge les missions suivantes:

- de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés;
- d'examiner les comptes sociaux et consolidés du Groupe Crédit du Maroc avant leur présentation au Conseil de Surveillance:
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les commissaires aux comptes ainsi que le suivi des recommandations émises par les commissaires aux comptes :
- d'examiner et de contrôler la procédure d'appel d'offres pour la sélection des commissaires aux comptes et faire une recommandation au Conseil de Surveillance sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemble générale et sur le montant des honoraires que la Banque se propose de leur verser;
- de veiller à l'indépendance des commissaires aux comptes, examiner avec ces derniers les risques pesant, le cas échéant, sur leur indépendance et les mesures de sauvegarde prises pour atténuer ces risques et approuver préalablement toute mission hors-audit mais accessoire ou directement complémentaire à l'audit des comptes qui leur serait confiée;
- d'apprécier la validité des méthodes choisies pour traiter les opérations significatives ainsi que celles à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêt;
- de s'assurer de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne :
- d'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour pallier les insuffisances décelées dans le dispositif de contrôle interne;

- d'examiner le plan d'audit annuel du groupe Crédit du Maroc avant sa présentation au Conseil de Surveillance, et de suivre son évolution et les résultats des plans d'actions;
- de procéder à l'évaluation et au contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger;
- de procéder à l'évaluation du dispositif de traitement des réclamations de la clientèle de la banque;
- de valider les documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, destinés aux membres du Conseil de Surveillance, et notamment du rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne;
- de prendre connaissance des plans trimestriels des missions d'audit réalisées au sein du Groupe Crédit du Maroc, établis par la Direction de l'Audit Interne. Il est informé des résultats des missions réalisées et de la mise en œuvre des recommandations formulées; à cet égard, le Comité d'Audit est destinataire d'une synthèse trimestrielle des rapports d'audit établis par l'Audit Interne ou par toute autorité de tutelle;
- d'examiner tout rapport concernant une entité du Groupe Crédit du Maroc émanant d'une autorité de tutelle et devant faire l'objet d'une présentation au Conseil de Surveillance;
- de procéder à l'examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles;
- d'assurer le suivi du programme de contrôle de la conformité des opérations aux lois et règlements. À ce titre, il est destinataire de toute information significative concernant les incidents dans l'application des lois et réglementations, marocaines ou étrangères. Il présente au moins deux fois par an un rapport au Conseil de Surveillance dans lequel sont intégrées les informations sur lesdits incidents. L'examen des risques liés à la conformité et à la sécurité financière comprend en outre : la veille réglementaire (trimestriellement), le reporting des cas de dysfonctionnements (trimestriel), un bilan semestriel du processus nouvelles activités, nouveaux produits (NAP) ainsi que la revue des dispositifs de prévention de la fraude et de la corruption (semestriel);
- de présenter au Conseil de Surveillance les résultats de l'examen du rapport annuel du contrôle interne qui doit intégrer le résultat des vérifications opérées par la ligne métier conformité;
- d'évaluer, périodiquement, le périmètre et la pertinence des informations reçues par le Conseil de Surveillance.

Le Comité des Risques a pour missions :

- d'assister le Conseil de Surveillance dans la définition et la formalisation de la politique globale de gestion des risques et de la stratégie risque (y compris les limites à respecter en matière de risques et dispositif de stress tests) du groupe Crédit du Maroc;
- de procéder à l'examen du résultat des stress tests en vue de leur présentation formelle au Conseil de Surveillance ;
- de définir le programme d'appétence aux risques (déclaration annuelle, suivi trimestriel) devant être validé par le Conseil de Surveillance;
- de s'assurer que la gestion des risques s'appuie sur des approches aussi bien quantitatives que qualitatives intégrant des hypothèses réalistes, et de la qualité, de

- l'exhaustivité et de l'exactitude des données internes et externes utilisées dans le cadre du processus de décision sur les risques ;
- de procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ;
- d'évaluer la qualité du dispositif et des approches de mesure et de surveillance des risques;
- de suivre l'évolution des ratios réglementaires ;
- d'examiner les risques financiers en regard de l'environnement macro-économique et de l'activité commerciale;
- de s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance
- de se tenir informé, dans le cadre du dispositif d'alerte relatif aux risques opérationnels dans la banque et son groupe arrêté par le Conseil de Surveillance, des alertes concernant les risques opérationnels sensibles pour l'ensemble de la banque et son groupe reçues par la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe et des mesures de régularisation mises en œuvre;
- de proposer, en fonction des résultats observés, au Conseil de Surveillance, la définition de nouveaux seuils d'incidents significatifs (le Président du Comité est informé de tout incident excédant le seuil de significativité individuel d'une entité de la banque):
- de vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques;
- de s'assurer, sans préjudice des attributions du Comité de Nomination et de Rémunération, que la politique de rémunération de la Banque est compatible avec la situation de cette dernière au regard des risques auxquels elle est exposée, de son capital, de sa liquidité ainsi que de la probabilité et de l'échelonnement dans le temps des bénéfices attendus:
- d'examiner les documents ou reportings destinés aux membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a principalement en charge les missions suivantes :

- d'établir les procédures de nomination des membres du Conseil de Surveillance et préciser les missions et les qualifications nécessaires aux fonctions exercées au sein du Conseil de Surveillance; établir la procédure de nomination des membres du Directoire;
- de recenser les compétences des membres du Conseil de Surveillance en fonction en vue d'élaborer une description du rôle et du profil requis pour le candidat. Dans la détermination des candidats potentiels, le CNR apprécie les compétences fondées sur l'expérience, l'intégrité et la capacité de compréhension des enjeux et des risques, tant personnelles que collectives des membres du Conseil de Surveillance. Il veille en outre à ce que le candidat soit en mesure d'agir de manière objective, critique et indépendante, qu'il ait le courage nécessaire pour poser les questions difficiles, exprimer son opinion et formuler son jugement, la disponibilité suffisante, notamment au regard du nombre et de l'importance des autres mandats exercés, pour avoir un engagement fort dans son mandat

RAPPORT FINANCIER 2017 CRÉDIT DU MAROC

et enfin la volonté de veiller à la bonne marche de la banque :

- d'identifier, traiter voire éliminer les situations de conflit d'intérêts émanant du processus de nomination;
- d'élaborer une politique ayant pour objectif d'atteindre une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance;
- d'établir un plan de succession des membres du Conseil de Surveillance, des membres des comités spécialisés et des membres du Directoire afin de pouvoir soumettre au Conseil de Surveillance les dispositions relatives audit plan et des solutions de succession en cas de vacance non prévue;
- de proposer au Conseil de Surveillance la nomination des membres et des Présidents des différents comités spécialisés lors de leur renouvellement;
- de s'assurer que les nouveaux membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ont reçu une formation adéquate pour faciliter leur intégration et leur participation aux travaux;
- de veiller à ce qu'une formation appropriée soit dispensée aux membres indépendants du Conseil de Surveillance en vue de leur permettre d'appréhender la nature de l'activité de la banque, les aspects ayant trait à sa stratégie, son mode de gouvernance et son schéma organisationnel, son environnement réglementaire et institutionnel ainsi que ses relations avec les régulateurs;
- d'évaluer, périodiquement et au moins une fois par an, les compétences des membres du Conseil de Surveillance;
- d'évaluer, périodiquement et au moins une fois par an, la structure, la taille, la composition et l'efficacité du Conseil de Surveillance au regard des missions qui lui sont assignées et de soumettre au Conseil de Surveillance toutes recommandations utiles;
- d'élaborer une politique de rémunération compatible avec les objectifs à long terme de la banque et visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire, les directeurs généraux adjoints, les mandataires sociaux des filiales de la Banque, le Responsable de la fonction Risques et Contrôles Permanents, le Responsable de la Conformité et le Responsable de l'Audit Interne et le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la banque :
- de procéder à un examen annuel (i) des principes de la politique de rémunération de la banque, (ii) des rémunérations, bonus, indemnités et avantages de toute nature accordés aux membres du Directoire de la banque, et (iii) de la politique de rémunération des directeurs généraux adjoints, des mandataires sociaux des filiales de la banque, du Responsable de la fonction Risques et Contrôles Permanents, du Responsable de la Conformité et du Responsable de l'Audit Interne et du personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la banque:
- de contrôler la rémunération du Responsable de la fonction Risques et Contrôles Permanents, du Responsable de la Conformité et du Responsable de l'Audit Interne;
- de valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire établies par le Président du Directoire après entretien de ceux-ci avec le Comité de Nomination et de Rémunération;
- de préparer l'évaluation annuelle de la performance du Président du Directoire ;
- de proposer et évaluer tous les ans les règles de détermination de la part variable des membres du Directoire et veiller à la cohérence des critères retenus avec les orientations stratégiques de la banque à court, moyen et long terme, étant précisé que les bonus ne seront effectifs qu'après examen par le Conseil de Surveillance des comptes annuels de la banque arrêtés par le Directoire;
- d'approuver la pertinence de l'information donnée aux actionnaires relative à la rémunération des membres du Directoire, des directeurs généraux adjoints et des mandataires sociaux des filiales de la Banque, et aux plans d'options qui leurs sont consentis et s'assurer du respect des dispositions légales en la matière;
- de recevoir toute information nécessaire à sa mission et notamment le rapport annuel transmis à Bank Al-Maghrib;

 de proposer le montant des éventuels jetons de présence et leur mode de répartition en fonction de la contribution de chacun des membres du Conseil de Surveillance au sein du Conseil de Surveillance et dans les comités spécialisés.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'organe d'administration.

Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place le Comité de Direction Générale. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la banque.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du contrôle interne de la banque.

Il établit chaque année une **stratégie risques** qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour :

- le risque de crédit par secteurs d'activités ou de groupes de risques,
- le risque de liquidité gap de taux pour la gestion actifpassif (ALM),
- les risques de marché VaR, stress-tests, etc.

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance pour validation.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des comités spécialisés dont les principaux en matière de gestion des risques sont :

- le comité affaires
- le comité tarification
- le comité flux
- le comité efficacité du fonctionnement
- le comité systèmes d'information
- le comité immobilier
- le comité des crédits
- le comité de déclassementle comité de pilotage des risques
- le comité de suivi des risques sensibles
- le comité contentieux
- le comité ALM
- le comité de management de la conformité
- le comité de contrôle interne
- le comité NAP (nouveaux produits et nouvelles activités)
- le comité fraudes
- le comité juridique
- le comité sécurité.

1.2 Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- Risques financiers :
- 1. Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

- 2. Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.
- Risque opérationnel : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

1.2.2 L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

2. Exposition aux risques et stratégie de couverture

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la hanque

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assurée par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une **appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles

Les contreparties présentants des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

• Le Front Office :

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

• Le Back-Office :

Le Back Office suit le traitement post -marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

• Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRM, a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée:
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place :
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle :

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : lls représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison,
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker :

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Françaises / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels.
- La prévention des grands risques.
- L'optimisation de la couverture des risques.
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est

mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre :
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique. Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance:

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- Funding risk: risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- Time risk : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- Call risk: risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits)

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement :

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM. Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure :

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

3 Application des recommandations du Comité de Bâle

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3: Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la

« Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui assure la production depuis fin 2007, et qui a été remplacé par l'outil « Risk Authority » de Moody's à partir de décembre 2017.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

4 Perspectives:

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités:
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...):
- mettre à niveau la gestion opérationnelle des risques ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par un groupe projet et validé par un Comité de pilotage dédié et présidé par le Président du Directoire.

5. Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

5.1- Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

À fin décembre 2017, les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

5.2- Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2017, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

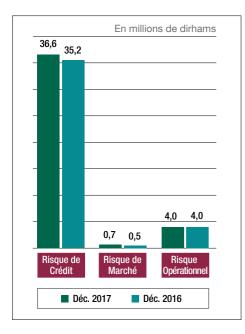
Rubrique actuelle	31/12/2016	31/12/2017
Fonds propres de catégorie 1	4 344 102	4 561 193
Total fonds propres	5 736 633	5 648 733
Risques pondérés	39 671 841	41 378 169
Ratio sur fonds propres de base (T1)	10,95%	11,02%
Ratio de solvabilité	14,46%	13,65%

5.3. Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc

	Risque Couvert	Pilier I Méthode d'Évaluation et de Gestion
Risque de Crédit	Х	Méthode Standard
Risque de Marché	Х	Méthode Standard
Risque Opérationnel	Х	BIA (Basic Indicator Approach)



Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

		déc-	c-17 déc-16 Variation		tion		
		Actifs Exigences Actifs Exigences pondérés propres propres propres		Actifs pondérés	Exigences en fonds propres		
	Risque de crédit	36 642 310	2 931 385	35 159 965	2 812 797	1 482 346	1 449 039
Dont	Souverain	15 229	1 218	13 005	1 040	2 224	178
Dont	Établissements	3 118 964	249 517	3 145 323	251 626	-26 359	-2 109
Dont	Entreprises	22 904 184	1 832 335	22 665 506	1 813 240	238 678	19 094
Dont	Clientèle de détail	8 034 891	642 791	7 060 201	564 816	974 690	77 975
	Risque de Marché	708 998	56 720	543 028	43 442	165 971	77 975
	Risque Opérationnel	4 026 860	322 149	3 968 848	317 508	58 011	4 641
	Total	41 378 169	3 310 253	39 671 841	3 173 747	1 706 328	136 506

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

• Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

• Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions,

options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale. Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

• Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2017	31/12/2016
Risque de taux	42 519	27 709
Risque spécifique de taux	3 645	4 278
Risque général de taux	38 874	23 431
Risque de change	14 201	15 734
Total	56 720	43 442

3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base..

L'exigence en fonds propres est $15\% \times la$ moyenne du PNB des trois derniers exercices.

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/17	31/12/16
Dotations aux provisions	-437 220	-528 483
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-258 575	-485 973
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-2 789	-
Autres provisions pour risques et charges	-175 857	-42 510
Reprises de provisions	200 115	293 884
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	185 847	244 924
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	15 540
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14 268	33 421
Variation des provisions	-175 030	-265 691
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-18 645	-15 565
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-170 773	-257 815
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 919	10 449
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-531	-2 759
Coût du risque	-412 135	-500 289

MARGE D'INTÉRÊT (2.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 479 474	781 408	1 698 066	2 069 477	355 969	1 713 508
Comptes et prêts/emprunts	1 914 919	311 846	1 603 073	1 956 397	348 467	1 607 930
Opérations de pensions	22 182	11 316	10 865	23 493	7 502	15 991
Opérations de location-financement	542 374	458 246	84 129	89 587	-	89 587
Opérations interbancaires	90 875	24 703	66 171	97 923	23 281	74 642
Comptes et prêts/emprunts	69 599	24 703	44 896	52 426	23 281	29 145
Opérations de pensions	21 276	-	21 276	45 497	-	45 497
Emprunts émis par le Groupe	-	164 927	-164 927	-	179 256	-179 256
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	117 948	-	117 948	135 245	-	135 245
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 688 297	971 039	1 717 259	2 302 644	558 505	1 744 139

COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/17	31/12/16
Titres	3 199	3 476
Emission	512	1 073
Transmission d'ordres	1 691	1 788
Autres	995	615
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	21 365	21 453
Gestion d'actifs	13 643	14 170
Conservation	7 723	7 283
Engagements de prêt	9 634	11 042
Gestion des moyens de paiement	150 656	141 934
Ingénierie financière	-	-
Autres	215 886	195 054
Total produits d'honoraires et de commissions	400 740	372 959
Conservation	2 283	2 095
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	31 832	34 252
Total charges d'honoraires et de commissions	34 115	36 348

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	31/12/17	31/12/16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	9 091	-1 053
Plus values de cession	17 788	102
Moins value de cession	-8 697	-1 154
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	9 091	-1 053

ACTIFS ET GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS CLASSÉS COMME ÉTANT DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE **ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES (2.5)**

En 2016, le Crédit du Maroc a décidé d'abandonner ses activités sises à l'étranger. Sont concernées par cet abandon la succursale de Paris ainsi que les représentations d'Avignon et de Milan. Ces entités forment une activité distincte du groupe Crédit du Maroc sise dans une zone géographique en dehors du

Crédit du Maroc a, par ailleurs, redéployé ces activités au Maroc et ambitionne de développer davantage les opportunités de synergie avec les réseaux du Crédit Agricole France et de LCL sur la clientèle MRE.

Par conséquent, les actifs et les passifs relatifs à cette activité ont été classés comme « Actifs non courant destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courant destinés à être cédés ». Les produits et les charges liés à l'abandon de cette activité ont été reclassés dans un poste distinct du compte de résultat : « résultat des activités arrêtées ou en cours de cession ».

En 2016 des actions ont été initiées ayant pour objet :

- D'informer les clients recourant aux services de ces entités selon les dispositions légales et réalementaires.
- De mettre fin aux agréments, contrats de bail et de services en respect des dispositions légales, et conventionnelles liant ces entités avec ses partenaires.
- D'estimer les charges de cet abandon.

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées se résument comme suit :

(En milliers de DH)

		(Lit ittilliers de Di i)
Libellé	31/12/2017	31/12/2016
PRODUIT NET BANCAIRE	-	1 134
Charges générales d'EXP	110	-25 639
Dot. aux amortimt. et aux dépréciations des immo. incorp., corp.	-	-5 663
Résultat Brut d'Exploitation	110	-30 167
Coût du risque	-	-3 526
Résultat avant Impôt	110	-33 693
Impôts sur les bénéfices / Impôts différés	-	3 819
Résultat net	110	-29 874
Résultat de base par action des activités abandonnées	0,01	-2,75
Résultat dilué par action des activités abandonnées	0,01	-2,75

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2017

ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2017	(En milliers de DF
	Montants notionnels
Engagements de prêt	31/12/17
Donnés:	6 703 864
Administrations centrales	
Établissements de crédit	28 199
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	6 415 247
Clientèle de détail	260 419
Reçus:	-
Garanties financières	
Données :	5 371 198
Administrations centrales	-
Établissements de crédit	3 759 631
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	1 587 697
Clientèle de détail	23 870
Reçues:	
Administrations centrales	
Établissements de crédit	2 673 110
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	

INFORMATION SECTORIELLE

- Autres engagements donnés à une autre contrepartie

- Garanties financières données :

				(En milliers de DH)
Compte de Résultat Décembre 2017	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	1 664 441	52 356	461	1 717 259
Marge sur commissions	368 147	-113	-1 409	366 625
Produit net bancaire	2 201 125	57 215	-73 789	2 184 551
Charges de fonctionnement	-1 066 579	-22 788	9 393	-1 079 973
Résultat d'exploitation	641 313	9 180	-64 395	586 098
Résultat net	438 869	-13 624	-64 395	360 849
Résultat net part groupe	438 869	-9 082	-64 395	365 391

Bilan Décembre 2017	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Total Bilan	53 340 846	1 636 953	-2 463 890	52 513 909
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 096 433	-	-	2 096 433
Actifs disponibles à la vente	4 974 061	-	-282 917	4 691 145
Prêts et créances sur les Établissement de crédit et assimilés	4 947 998	19 138	-1 837 789	3 129 347
Prêts et créances sur la clientèle	37 886 356	1 577 467	-129 000	39 334 824
Immobilisations corporelles	1 564 050	3 268	-224 321	1 342 997
Éléments du Passif	-	-	-	-
Dettes envers les Établisse- ment de crédit et assimilés	2 023 460	1 249 766	-1 900 913	1 372 314
Dettes envers la clientèle	40 581 980	55 497	-46 877	40 590 600
Capitaux propres				-

CRÉDIT DU MAROC RAPPORT FINANCIER 2017

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES Groupe Crédit Agricole S.A., est articulée autour des pôles comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore;

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

		(En milliers de DH)
Impôts courants et impôts différés	31/12/2017	31/12/2016
Impôts courants	146 649	143 189
Impôts différés	216 520	206 046
Actifs d'impôts courants et différés	363 168	349 235
Impôts courants	7 712	228 878
Impôts différés	192 907	199 057
Passifs d'impôts courants et différés	200 619	427 934
Charge d'impôts courants	239 174	300 658
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-4 725	-111 701
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	234 449	188 956
Le taux effectif d'impôt	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	360 849	308 993
Charges d'impôt sur les bénéfices	234 449	188 956
Taux d'impôt effectif moyen en %	39,39%	37,47%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	2,39%	0,47%
Taux d'impôt effectif moyen	39,39%	37,47%

PRÊTS ET CRÉANCES (3.2)

(En milliers de DH)

31/12/2017	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	48 133	-	-	-	48 133
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	48 133	-	-	-	48 133
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	41 949 935	4 271 923	3 594 377	211 443	42 416 038
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 081 214	-	-	-	3 081 214
Institutions non établissements de crédit	3 696 204	888 541	649 779	3 043	3 931 923
Grandes entreprises	17 833 818	1 556 287	1 404 532	163 907	17 821 665
Clientèle de détail	17 338 699	1 827 095	1 540 066	44 492	17 581 236
Total	41 998 068	4 271 923	3 594 377	211 443	42 464 171

31/12/2016	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	64 102	-	-	-	64 102
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	64 102	-	-	-	64 102
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 453 463	4 561 460	3 554 337	248 180	40 212 406
Administrations centrales	-	-	-	- "	-
Etablissements de crédit	3 030 740	-	-	-	3 030 740
Institutions non établissements de crédit	4 112 630	823 139	555 036	2 840	4 377 893
Grandes entreprises	15 955 226	1 584 808	1 340 393	190 962	16 008 679
Clientèle de détail	16 354 866	2 153 513	1 658 908	54 378	16 795 093
Total	39 517 565	4 561 460	3 554 337	248 180	40 276 508

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement. (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (3.3) (En milliers de DH)

31/12/2017	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	77 669	58 066	-4 941	135 735
Instruments de dette	4 555 410	-	-	4 555 410
Administrations centrales	3 936 487	-	-	3 936 487
Etablissements de crédit	618 922	-	-	618 922
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 633 079	58 066	-4 941	4 691 145

(En milliers de DH)

				(EITTIMICIS de DITI)
31/12/2016	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	74 277	61 785	-4 941	136 062
Instruments de dette	4 783 399	-	-	4 783 399
Administrations centrales	4 316 106	-	-	4 316 106
Etablissements de crédit	467 293	-	-	467 293
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 857 676	61 785	-4 941	4 919 461

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE (3.4)

(En milliers de DH)

						(=:::::::::::::::::::::::::::::::::::::
		Actifs dépréciés (Valeur (dépréciations	(dépréciations	(dépréciations	Valeur nette co	mptable totale
	Actifs non dépréciés	brute comptable totale)	individuelles)	collectives) (*)	31/12/2017	31/12/2016
Placements détenus jusqu'à leur échéance	•					
Instruments de dette						
Administrations centrales				1		
Établissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit			, ,	, ,		
Grandes entreprises			/ 1			
Clientèle de détail		- 1				
Prêts et avances		\sim				
Administrations centrales		1 4				
Établissements de crédit		•				
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
TOTAL						

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (3.5)

(En milliers de DH)

31/12/2017	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 096 433	INA	84 264
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 691 145	50 360	
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	19 282		-15 873
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

31/12/2016	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 108 622	IVA	86 451
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 919 461	50 360	1 058
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	5 695		-14 182
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2	2017	31/12/2016		
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-	
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-	
Solde de clôture	611 564	2 302 177	558 841	2 299 001	
Cumul des dépréciations	-	-	-	-	
Cumul des amortissements	450 836	959 181	425 639	908 116	
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-	
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-	

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

	Pour le Bailleur				
Durée résiduelle	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables	
≤ 1 an	253 467	221 332	32 135	202 774	
> 1 an ≤ 5 ans	596 071	522 918	73 153	476 857	
> 5 ans	821 528	716 044	105 484	657 222	
TOTAL	1 671 066	1 460 294	210 772	1 336 852	

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	62 883	91 533	188 876	-	17 129	360 422
Dotations	173 460	7 412	2 789	-	4 259	187 920
Montants utilisés	4 060	16 444	-	-	2 246	22 750
Montants non utilisés repris au cours de la période	13 567	128		-	3 041	16 737
Autres mouvements	-	-3 639	-	-		-3 639
Solde de clôture	218 716	78 734	191 665		16 101	505 216

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31 DÉCEMBRE 2017, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
WAFA ASSURANCE	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2017, le Conseil de Surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 7 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2017	2016	2015
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	7,00	10,00	8,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	33,58	28,37	7,52

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	7 261	1 340 732	-	8 533	-	1 356 527
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	7 261	1 340 732	-	8 533	-	1 356 527
Passifs : dépôts et emprunts	-	607 162	-	-	-	607 162
Autres passifs financiers	-	-	-	-	_	-
Titres de dette	-	-	-	-	_	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	24 936	-	-	-	24 936
Autres passifs	72 790	-	-	-	-	72 790
Total des passifs	72 790	632 097	-	-	-	704 887
Garanties émises par le groupe	-	-	-	2 469 097	-	2 469 097
Garanties reçues par le groupe	742 760	-	-	-	-	742 760
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	34 088	68 512	-	-	-	102 600
Charges d'intérêts	10 291	59 196	-	-	-	69 487
Honoraires et commissions	-	122	-	-	-	122
Autres charges	23 797	9 195	-	-	-	32 991
Total des produits dont :	-	12 009	-	-	-	12 009
Produits d'intérêts	-	8 639	-	-	-	8 639
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	370	-	-	-	370
Produits de dividendes	-	3 000	-	-	-	3 000

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES:

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.

- Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multiemployeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants:
- à partir de 50 ans révolus pour les femmes
- à partir de 55 ans révolus pour les hommes
- avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- de l'âge au moment du départ (barème),
- de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over).
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions pour prime de fin carrière	31 885	29 546
Provisions pour indemnité de départ volontaire	14 387	30 900
Provisions pour prime de fidélité	32 309	30 892
Total	78 580	91 338

	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation	3,14%	3,07%
Taux d'évolution des salaires	3,50%	3,50%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Par ailleurs, l'année 2017 a clôturée la consommation du stock restant.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront a être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2017 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	4 426	-1 638	2 788
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	29 759	-11 011	18 748

CRÉDIT DU MAROC RAPPORT FINANCIER 2017

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDÉS)



DWC

Maxars Audit et Conseil 101, Boulevard Abdelmoumen PwC Maroc 35, Rue Aziz Bellai Casablanca

Aux Actionnaires de CREDIT DU MAROC 48-58 Bd. Mohammed V

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1" JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de résorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font resortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 811 095 dont un bénéfice net consolidé de

Responsabilité de la Direction

KMAD 360 849.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, sinsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le bat d'exprime une opinion sur l'efficacité de celu-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

CREDIT DU MAROC

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 23 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye Diop

TH. 105/20

MAZARS AUT

PwC Maroe

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

		(En milliers de DH)
ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des	1 061 134	2 069 488
chèques postaux	1 001 134	2 003 400
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 288 585	4 248 212
. À vue	1 184 650	572 893
. À terme	3 103 935	3 675 319
Créances sur la clientèle	38 114 724	36 111 319
. Crédits de trésorerie et à la consommation	13 104 857	12 562 584
. Crédits à l'équipement	7 211 667	7 314 558
. Crédits immobiliers	15 166 284	14 218 414
. Autres crédits	2 631 916	2 015 763
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	6 709 980	6 948 031
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 552 316	5 652 184
. Autres titres de créance	1 091 533	1 225 861
. Titres de propriété	66 132	69 986
Autres actifs	265 694	239 086
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	340 959	321 959
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	154 498	127 706
Immobilisations corporelles	887 705	954 618
Total de l'Actif	51 823 281	51 020 419

	·	
HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNÉS	13 208 476	13 122 243
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de		
crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 955 314	4 729 439
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	4 558 986	4 720 032
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 694 176	3 672 772
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	2 674 189	2 869 915
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	2 674 189	2 869 915
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2017

I-TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS 31/12/2017 31/12/2016 + Intérêts et produits assimilés 2 146 961 2 193 7 - Intérêts et charges assimilées 512 142 559 7 MARGE D'INTÉRET 1 634 819 1 633 9 + Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location - Résultat des opérations de crédit-bail et de location -
- Intérêts et charges assimilées 512 142 559 7: MARGE D'INTÈRET 1 1634 819 1 633 9 + Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location Résultat des opérations de crédit-bail et de location + Commissions perçues 325 498 310 3; - Commissions servies 33 778 36 1: Marge sur commissions 929 1720 274 1: + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6; + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 77; + Résultat des opérations de hange 82 675 79 2: + Résultat des opérations de marché 166 235 130 6;
MARGE D'INTÉRÉT 1 634 819 1 633 9 + Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location - - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location - Résultat des opérations de crédit-bail et de location - + Commissions perçues 325 498 310 30 - Commissions servies 33 778 36 1: Marge sur commissions 291 720 274 1: + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6: + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 7: + Résultat des opérations de change 82 675 79 2: + Résultat des opérations de marché 166 235 130 6:
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location - - Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location - Résultat des opérations de crédit-bail et de location - + Commissions perçues 325 498 310 30 - Commissions servies 33 778 36 1: Marge sur commissions 291 720 274 1: + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6: + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 70 + Résultat des opérations de change 82 675 79 2: + Résultat des opérations sur produits dérivés - - Résultat des opérations de marché 166 235 130 6:
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location - Résultat des opérations de crédit-bail et de location - Commissions perçues - Commissions servies - Commissions - Commissi
Résultat des opérations de crédit-bail et de location + Commissions perçues 325 498 310 3 - Commissions servies 33 778 36 1; Marge sur commissions 291 720 274 1; + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6; + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 7; + Résultat des opérations de change 82 675 79 2; + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 6;
+ Commissions perçues 325 498 310 30 - Commissions servies 33 778 36 1: Marge sur commissions 291 720 274 1: + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6: + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 7: + Résultat des opérations de change 82 675 79 2: + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 6:
- Commissions servies 33 778 36 1: Marge sur commissions 291 720 274 1: + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 6: + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 7: + Résultat des opérations de change 82 675 79 2: + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 6:
Marge sur commissions 291 720 274 18 + Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 66 + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 76 + Résultat des opérations de change 82 675 79 20 + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 60
+ Résultat des opérations sur titres de transaction 51 087 46 60 + Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 70 + Résultat des opérations de change 82 675 79 20 + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 60
+ Résultat des opérations sur titres de placement 32 472 4 76 + Résultat des opérations de change 82 675 79 20 + Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 60
+ Résultat des opérations de change 82 675 79 20 4 5 6 5 79 20 5 6 7 5 7 9 20 6 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 20 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 20 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7 9 7
+ Résultat des opérations sur produits dérivés - Résultat des opérations de marché 166 235 130 6.
Résultat des opérations de marché 166 235 130 6
Di
+ Divers autres produits bancaires 73 132 43 6
- Diverses autres charges bancaires 88 800 87 9
PRODUIT NET BANCAIRE 2 077 106 1 994 3
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières - 2 0
+ Autres produits d'exploitation non bancaire 15 803 3 9
- Autres charges d'exploitation non bancaire 2
- Charges générales d'exploitation 1 196 960 1 148 9
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION 895 947 851 4
+ Dotations nattes des reprises aux provisions pour créances
et engagements par signature en souffrance
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions -247 861 -285 9
RÉSULTAT COURANT 541 656 508 4
RÉSULTAT NON COURANT -29 485 -32 0
- Impôts sur les résultats 203 302 271 3
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 308 869 205 0
II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 31/12/2017 31/12/2016
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 308 869 205 0
+ Dotations aux amortissaments et aux provisions des immobilisations
incorporelles et corporelles
Dotatione aux provisione pour dépréciation des immobilisations
financières - 10
+ Dotations aux provisions pour risques généraux 117 523 291 6
+ Dotations aux provisions réglementées
+ Dotations non courantes -
- Reprises de provisions 16 444 15 6
- Plus-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles 2 740
+ Moins-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles 2
- Plus-values de cession sur immobilisations financières -
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières -
- Reprises de subventions d'investissement reçues -
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 531 077 615 2
- Bénéfices distribués 76 168 108 8
AUTOFINANCEMENT 454 908 506 3
7.0101 III III 100 100 0

1710011	01/12/2011	01/12/2010
ales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 436	10
and described a contract of the contract of th	4 070 000	0.400.000

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 436	10
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 276 660	2 108 968
. À vue	715 108	246 037
. À terme	561 553	1 862 931
Dépôts de la clientèle	40 473 217	38 907 122
. Comptes à vue créditeurs	25 743 891	24 730 886
. Comptes d'épargne	9 265 525	9 012 029
. Dépôts à terme	4 487 106	4 294 026
. Autres comptes créditeurs	976 694	870 180
Titres de créance émis	2 127 343	2 440 185
. Titres de créance négociables	2 127 343	2 440 185
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	567 519	620 266
Provisions pour risques et charges	979 325	752 847
Provisions réglementées	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	2 025 444	2 025 741
Écarts de réévaluation	-	
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	342 387	246 130
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	308 869	205 070
Total du Passif	51 823 281	51 020 419

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

(En milliers de DH)

(En milliers de DH)

		(EITTIMICIS GC DIT
LIBELLE	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 739 750	2 711 238
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143 002	150 708
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 886 365	1 908 102
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	117 594	134 900
Produits sur titres de propriété	71 986	43 389
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	321 743	306 832
Autres produits bancaires	199 060	167 308
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	662 644	716 844
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	26 002	25 289
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	321 213	355 085
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	164 927	179 420
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	150 502	157 049
PRODUIT NET BANCAIRE	2 077 106	1 994 394
Produits d'exploitation non bancaire	15 803	3 958
Charges d'exploitation non bancaire	2	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 196 960	1 148 907
Charges de personnel	694 347	632 397
Impôts et taxes	20 424	23 695
Charges externes	360 856	352 376
Autres charges générales d'exploitation	-2 532	7 323
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		
incorporelles et corporelles	123 865	133 115
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES		
SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	849 788	1 266 683
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	.=	
en souffrance	378 845	676 317
Pertes sur créances irrécouvrables	172 132	261 367
Autres dotations aux provisions	298 811	328 999
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS	405 407	005 705
SUR CRÉANCES AMORTIES	495 497	925 705
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	400.007	070 400
en souffrance	429 627	870 183
Récupérations sur créances amorties	14 919	10 449
Autres reprises de provisions	50 950	45 074
RÉSULTAT COURANT	541 656	508 468
Produits non courants	1 757	1 924
Charges non courantes	31 242	34 010
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	512 171	476 382
Impôts sur les résultats	203 302	271 312
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	308 869	205 070

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2017

deuxieme semestre 2017 Premier semestre 2017 deuxieme semestre 2016 1 380 423

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS **CORRESPONDANTES AU 31 DÉCEMBRE 2017**

(En milliers de DH)

			,			
	Montants au	31/12/2017	Montants au 31/12/2016			
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *		
Créances pré-douteuses	178 348	17 527	273 621	30 125		
Créances douteuses	517 418	428 056	513 900	432 622		
Créances compromises	3 275 382	2 825 630	3 308 577	3 015 967		
TOTAL	3 971 148	3 271 213	4 096 098	3 478 714		

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(En milliers de DH
	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 664 929	2 660 520
Récupérations sur créances amorties	14 919	10 449
Produits d'exploitation non bancaire perçus	20 742	5 882
Charges d'exploitation bancaire versées	-662 503	-716 732
Charges d'exploitation non bancaire versées	-31 242	-33 403
Charges générales d'exploitation versées	-1 079 016	-1 015 792
Impôts sur les résultats versés	-203 302	-271 312
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	724 526	639 612
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-146 357	1 566 121
Créances sur la clientèle	-2 037 467	-789 515
Titres de transaction et de placement	238 152	-572 676
Autres actifs	-166 310	149 535
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-832 308	-262 845
Dépôts de la clientèle	1 566 074	553 493
Titres de créance émis	-312 841	-1 079 310
Autres passifs	84 289	126 483
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 606 768	-308 714
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS	-882 241	330 898
D'EXPLOITATION (I + II)	-002 241	330 696
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	4 500
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 739	58
Acquisition d'immobilisations financières	-19 000	-11 959
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-83 752	-127 115
Intérêts perçus	2 862	4 280
Dividendes perçus	71 723	43 389
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS	-25 428	-86 847
D'INVESTISSEMENT		00 011
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	-297	499 552
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	
Dividendes versés	-108 812	-87 050
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS	-109 109	412 502
DE FINANCEMENT		
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-1 016 779	656 553
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 069 477	1 412 924
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 052 698	2 069 477

ÉTAT A1 - PRINCPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION **APPLIQUEES AU 31 DÉCEMBRE 2017**

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2- ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ETAT AZ ETAT DEG DETTOGATIONO AO OT DEGENIBITE ZOTT							
Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats					
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	1	NEANT					
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	I	NEANT					
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	ı	NEANT					

ÉTAT A3- ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nature des changements	Justifications des changements	- !	nflı I	a sit	ce sur le patrimoine, tuation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Ν	1 1	Ε.	A١	N T
II. Changements affectant les règles de présentation	N	l I	Ε.	A N	N T

ÉTAT B1- CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

					(En r	milliers de DH)
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres éta- blissements de crédit et assimilés au Maroc	Établisse- ments de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
Comptes ordinaires débiteurs	271 576	7	137 699	126 018	535 300	1 851 982
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	663 138
- au jour le jour	-	-	-	-	-	
- à terme	-	-	-	-	-	663 138
Prêts de trésorerie	-	1 339 914	100 573	-	1 440 487	754 002
- au jour le jour	-	700 000	-	-	700 000	
- à terme	-	639 914	100 573	-	740 487	754 002
Prêts financiers	-	-	2 335 638	-	2 335 638	2 230 347
Autres créances	-	12 905	220 071	-	232 976	79 565
Intérêts courus à recevoir	-	2 796	12 964	-	15 759	23 546
Créances en souffrance	-	-	1	-	1	1
TOTAL	271 576	1 355 622	2 806 946	126 018	4 560 161	5 602 582

ÉTAT B2- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Contain		Secteur privé		Total	Total
CRÉANCES	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
Crédits de trésorerie	218 705	-	9 283 360	240 571	9 742 636	9 646 393
Comptes à vue débiteurs	2 705	-	2 599 243	208 361	2 810 309	2 707 226
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 266 817	-	1 266 817	1 086 876
Crédits à l'exportation	-	-	179 401	-	179 401	330 194
Autres crédits de trésorerie	216 000	-	5 237 899	32 210	5 486 109	5 522 097
Crédits à la consommation	-	-	-	3 224 213	3 224 213	2 785 894
Crédits à l'équipement	3 174 634	-	3 901 949	2 035	7 078 618	7 162 679
Crédits immobiliers	-	-	2 340 764	12 770 892	15 111 656	14 166 286
Autres crédits	-	1 415 168	516 031	-	1 931 199	1 238 953
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	69 795	256 672	-	326 467	334 560
Créances en souffrance	-	-	206 609	493 326	699 935	776 554
- Créances pré-douteuses	-	-	437	160 384	160 821	243 496
- Créances douteuses	-	-	47 048	42 314	89 362	81 278
- Créances compromises	-	-	159 124	290 628	449 752	451 781
TOTAL	3 393 339	1 484 963	16 505 384	16 731 037	38 114 724	36 111 319

ÉTAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2017 (En milliers de DH)

	Etablissements	Emetteurs	Emetteu	Emetteurs privés		Total
TITRES	de crédit et assimilés	publics	financiers	non financiers	Total 31/12/2017	
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor						
et valeurs assimilées					-	-
Obligations					-	-
Autres titres de créance					-	-
Titres de propriété					-	-
TITRES NON COTÉS	1 091 533	5 552 316	66 065	67	6 709 981	6 948 031
Bons du Trésor		5 552 316			5 552 316	5 652 184
et valeurs assimilées	-	5 552 516			5 552 516	0 002 104
Obligations	-	-			-	-
Autres titres de créance	1 091 533	-	-	-	1 091 533	1 225 861
Titres de propriété	-	-	66 065	67	66 132	69 986
TOTAL	1 091 533	5 552 316	66 065	67	6 709 981	6 948 031

ÉTAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2017

Bons du Trésor et valeurs 3 915 823 3 915 742 3 787 600 20 assimilees	-	- -
Autres titres de créance	-	
Titres de propriété 4 631 847 4 631 410 4 381 600 20 Bons du Trésor et valeurs assimilees 3 915 823 3 915 742 3 787 600 20	-	
Titres de placement 4 631 847 4 631 410 4 381 600 20 Bons du Trésor et valeurs assimilees 3 915 823 3 915 742 3 787 600 20		
Bons du Trésor et valeurs assimilees 3 915 823 3 915 742 3 787 600 20	-	
assimilees 3 915 823 3 915 742 3 787 600 20	814 38	3 383
*** · · ·	725 8	1 81
Obligations	-	
Autres titres de créance 649 645 649 537 594 000	89 54	4 54
Titres de propriété 66 380 66 132 -	- 24	3 248
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Obligations		
Autres titres de créance		
TOTAL 6 710 384 6 709 947 6 431 700 20	814 38	3 383

ÉTAT B5 - DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	8 368	_
DÉBITEURS DIVERS	214 450	192 345
Sommes dues par l'État	160 395	157 309
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 479	2 918
Comptes clients de prestations non bancaires	-75	-85
Divers autres débiteurs	51 651	32 203
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 717	3 651
COMPTES DE RÉGULARISATION	41 159	43 090
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	5 981	9 477
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	979	3 104
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	4 385	1 456
Produits à recevoir	12 348	2 934
Charges constatées d'avance	12 676	14 970
Autres comptes de régularisation	4 791	11 149
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	265 694	239 086

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisi-	Valeur comp-	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetttrice			Produits inscrits au
Denomination de la societe emetince	d'activité	Capital social	en %	tion global	table nette	Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	CPC de l'exercice
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 598		327 278	65 476	61 395
CREDIT DU MAROC OFFSHORE (en USD)	Etab. de Crédit	1 655	100,00%	7 443	7 443	31/12/17	2 879	306	-
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/17	34 656	33 335	28 395
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/17	20 269	6 496	28 500
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/17	115 262	17 252	-
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/17	6 742	5 637	4 500
SIFIM	Immobiliere	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/17	147 470	2 450	-
Autres titres de participation et emplois assimilés				55 206	69 361		-	-	10 327
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	8 933				
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	4 962				
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SOGEPOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622				1 302
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				8 800
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-				
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1 267	1 007				
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GUARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	1 000	5,88%	59	59				
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 825				
SOGEPIB	Industriel	18 000	5,00%	900	900				226
Divers	-	-	-	15 213	34 213				
TOTAL				326 804	340 959		327 278	65 476	71 722

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de D

									(E	n milliers de DH)
			Montant des			ortissements et				
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exer- cice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortisse- ments sur im- mobilisations sortie	Cumul	Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	542 241	60 031	7 211	595 061	414 532	27 593	-1 564	442 125		154 501
- Droit au bail	22 579	-	-	22 579	-	-	-	-	-	22 579
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-		-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	519 662	60 031	7 211	572 482	414 532	27 593	-1 564	442 125		131 922
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-		-
- Ecart de conversion										-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 165 274	98 343	96 358	2 167 259	1 210 657	96 288	-27 383	1 279 562		887 697
- Immeubles d'exploitation	944 153	-	50 067	894 085	334 573	23 396	-	357 969		536 116
. Terrain d'exploitation	272 672	-	-	272 672	-	-	-	-	-	272 672
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	640 676	-	50 067	590 609	304 348	23 192	-	327 540	-	263 069
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	30 804	-	-	30 804	30 225	204	-	30 429	-	376
- Mobilier et matériel d'exploitation	524 797	30 391	28 501	526 687	457 512	24 622	-16 837	465 298		61 390
. Mobilier de bureau d'exploitation	96 153	3 511	5 306	94 358	85 880	4 161	-5 261	84 780	-	9 578
. Matériel de bureau d'exploitation	24 471	2 645	11 708	15 408	14 214	860	-217	14 857	-	551
. Matériel de bureau Telecom	65 200	4 658	613	69 245	56 645	4 444	-612	60 476	-	8 768
. Matériel Informatique	263 709	17 617	8 927	272 398	231 673	12 866	-8 924	235 615	-	36 783
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 995	3	-	6 997	6 938	52	-	6 989	-	8
. Autres matériels d'exploitation	68 270	1 958	1 946	68 281	62 163	2 239	-1 822	62 580	-	5 702
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	629 369	16 172	17 760	627 781	381 151	44 880	-10 516	415 516	-	212 265
- Immobilisations corporelles hors exploitation	66 955	51 780	31	118 705	37 420	3 390	-31	40 780	-	77 925
. Terrains hors exploitation	-	50 067	-	50 067	-	-	-	-	-	50 067
. Immeubles hors exploitation	46 845	-	-	46 845	25 670	1 718	-	27 388	-	19 457
. Mobiliers et matériel hors exploitation	7 881	516	31	8 366	5 588	833	-31	6 390	-	1 976
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	12 230	1 197	-	13 427	6 162	840	-	7 001		6 426
- Ecart de conversion										-
Total	2 707 514	158 374	103 569	2 762 319	1 625 189	123 880	-28 947	1 721 687		1 042 197

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de Di-

						(En milliers de DH)
Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
Immobilisations incorporelles	1 564	1 564	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 564	1 564	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	33 632	29 124	4 508	2 754	2 738	4 525
Immeubles d'exploitation	1 714	1 714	-	2 550	2 550	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	1 714	1 714	-	2 550	2 550	-
Mobilier et matériel d'exploitation	17 041	16 868	173	181	166	165
Mobilier de bureau d'exploitation	5 306	5 261	45	98	97	44
Materiel de bureau d'exploitation	217	217	-	3	3	-
Materiel de bureau Télécom	613	612	1	7	6	1
Materiel informatique	8 927	8 925	2	63	56	1
Materiel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation			-	-	-	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Materiel de sécurité	1 729	1 610	119	-	-	119
Petit mobilier materiel et outillage	36	36	-	-	-	-
Coffres forts	182	176	6	9	3	-
Mobilier Hors exploitation	31	31	-	1	1	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	14 877	10 542	4 335	23	22	4 360
Agencement et amenagement	14 877	10 542	4 335	23	22	4 360
Total	35 196	30 688	4 508	2 754	2 738	4 525

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Établissements de crédit et assimilés au Maroc Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux Total 31/12/2017 Total 31/12/2016 DETTES Comptes ordinaires 4 349 8 436 19 183 224 992 256 961 217 102 créditeurs Valeurs données - Au jour le jour - À terme Emprunts de trésorerie 859 425 1 860 070 300 000 - Au jour le jour - À terme 559 425 1 860 070 Emprunts financiers 2 180 2 180 2 285 Autres dettes 166 387 166 334 -60 29 231 197 197 Intérêts courus à payer

ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(En milliers de DH)
PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	8 367	-
CRÉDITEURS DIVERS	206 993	343 851
Sommes dues à l'État	111 153	251 310
Sommes dues aux organismes de prévoyance	21 567	24 868
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5 122	4 434
Fournisseurs de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	69 151	63 239
COMPTES DE RÉGULARISATION	352 159	276 415
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	3 504	463
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	685	161
Charges à payer	259 483	215 326
Produits constatés d'avance	9 896	8 229
Autres comptes de régularisation	78 591	52 236
TOTAL	567 519	620 266

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2017

					(Er	milliers de DH)	
	Secteur		Secteur privé		Total	Total	
DÉPÔTS	public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2017	31/12/2016	
Comptes à vue créditeurs	124 041	279 257	6 668 065	18 659 842	25 731 205	24 730 873	
Comptes d'épargne	-	-	-	9 218 831	9 218 831	8 970 974	
Dépots à terme	-	29 000	636 893	3 771 834	4 437 727	4 236 835	
Autres comptes créditeurs	-	692	467 598	495 749	964 039	860 548	
Intérêts courus à payer	-	-		121 415	121 415	107 892	
TOTAL	124 041	308 949	7 772 556	32 267 672	40 473 217	38 907 122	

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT **INSCRITS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2017**

(En	milliers	de	DH)

	Date	Date	Valeur nomi-		Mode de rem-	Montant
Nature des Titres	de jouissance	d'échéance	nale unitaire	Taux nominal	boursement	Global
Certificats de Dépôts	02/08/13	02/08/18	100,00	5,43%	INFINE	300 000
Certificats de Dépôts	04/11/14	04/11/19	100,00	3,86%	INFINE	500 000
Certificats de Dépôts	29/03/17	28/03/18	100,00	2,50%	INFINE	250 000
Certificats de Dépôts	29/03/17	29/03/19	100,00	2,72%	INFINE	300 000
Certificats de Dépôts	23/06/17	22/06/18	100,00	2,55%	INFINE	250 000
Certificats de Dépôts	25/09/17	25/06/18	100,00	2,48%	INFINE	250 000
Certificats de Dépôts	31/10/17	31/10/19	100,00	2,70%	INFINE	250 000
TOTAL						2 100 000

ÉTAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

				(En	milliers de DH)
PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 141 581	341 231	370 563	-0	3 112 249
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 136 250	341 096	370 327	-0	3 107 019
Titres de placement	484	135	236	-	383
Titres de participation et emplois assimilés	4 846	-	-	-	4 846
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF:	752 847	336 560	110 082	-	979 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	159 171	37 749	59 301	-	137 619
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	422 586	117 524	16 444	-	523 666
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	72 506	3 676	-	-	76 182
Provisions pour autres risques et charges	98 584	177 611	34 338		241 857
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 894 427	677 791	480 646		4 091 573

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2017

										(En milliers de DH)
	Montant				Condition de	dont entreprises liées Montant de l'emprunt		prises liées	dont autres	apparentés
Monnaie de l'emprunt	en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	en monnaie nationale (ou contrevaleur en KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	3,26%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	3,16%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	3,46%	10 ANS	INFINE	251 200				
MAD	55 000	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000				
MAD	445 000	1	3,13%	10 ANS	INFINE	445 000				
TOTAL	2 000 000					2 000 000				

(2) éventuellement indéterminée (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ÉTAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017

n milliers de Di

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2017	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2017
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	108 812	-		108 812
Autres réserves	1 137 487			1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 379 660		-	1 379 660
Capital	1 088 121		-	1 088 121
Capital appelé	1 088 121		-	1 088 121
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
Actionnaires. Capital non versé	-			-
Report à nouveau (+/-)	246 130	96 257		342 387
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	108 812	-108 812	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	205 070	-205 070	308 869	308 869
TOTAL	4 165 279		200 057	4 365 336

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31/12/2017

(En milliore de DH)

				(En milliers de DH
	Opérations d	e couverture	Autres o	pérations
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Opérations de change à terme	3 727 351	1 746 766		
Devises à recevoir	1 101 191	269 847		
Dirhams à livrer	266 646	273 972		
Devises à livrer	1 596 414	597 066		
Dirhams à recevoir	763 100	605 881		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	+	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ÉTAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

31/12/2016 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS 13 208 476 13 122 243 Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Filets de sécurité Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit-bail Autres engagements de financement donnés Engagements de financement en faveur de la clientèle 4 955 314 4 729 439 Crédits documentaires import 1 291 113 1 267 986 Acceptations ou engagements de payer 592 859 382 714 Ouvertures de crédits permanents Ouvertures de crédit confirmés 3 070 992 3 078 389 350 Autres ouvertures de credit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit-bail Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha Autres engagements de financement donnés Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit 4 558 986 4 720 032 22 775 5 008 Crédits documentaires export confirmés Acceptations ou engagements de payer Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation Garanties de crédits données 772 500 626 968 Autres cautions, avals et garanties donnés 3 763 712 4 088 057 Engagements en souffrance Engagements de garantie d'ordre de la clientèle 3 694 176 3 672 772 Garanties de crédits données 656 859 591 648 2 427 099 2 479 384 Cautions et garanties en faveur de l'administration publique Autres cautions et garanties données 610 218 601 740 Engagements en souffrance Autres titres à livrer ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS 2 674 189 2 869 915 Engagements de financement reçus d'établissements de crédit Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Autres engagements de financement reçus Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit 2 674 189 2 869 915 et assimilés Garanties de crédits 37 118 6 934 Autres garanties reçues 2 637 072 2 862 981 Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers Garanties de crédits Autres garanties recues Autres titres à recevoir

ÉTAT B22 -VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	763 843	61 544	210 208	1 821 798	280 277	3 137 670
Créances sur la clientèle	3 818 154	2 847 659	4 765 126	4 174 179	16 661 191	32 266 309
Titres de créance	589 975	409 601	3 440 786	1 314 939	829 304	6 584 605
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 171 973	3 318 804	8 416 120	7 310 916	17 770 772	41 988 584
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	464 323	39 160	58 123	-	-	561 606
Dettes envers la clientèle	789 982	1 356 690	2 139 850	164 294	-	4 450 816
Titres de créance émis	-	250 000	800 000	1 050 000	-	2 100 000
Emprunts subordonnés	-	-	1 000 000	500 000	500 000	2 000 000
TOTAL	1 254 305	1 645 850	3 997 973	1 714 294	500 000	9 112 422

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

			(En milliers de DH)
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assi- milées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	350	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assi- milées	55 200	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	55 200	-	-

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(En milliers de DH)
BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF:	2 140 145	2 596 768
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	32 410	31 755
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	202 644	647 690
Créances sur la clientèle	1 807 910	2 151 989
Titres de transaction , de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	3 847	-324 576
Titres de participation et emplois assimilés	93 334	89 911
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF:	2 140 145	2 596 768
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	777 377	1 988 386
Dépôts de la clientèle	695 584	623 389
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	667 184	-15 008
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés :	1 852 247	1 600 540
Engagements reçus:	1 894 312	1 510 462

ÉTAT B25 -MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

	31/12/2017	31/12/2016
INTÉRÊTS PERÇUS	2 146 961	2 193 710
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143 002	150 708
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 886 365	1 908 102
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	117 594	134 900
INTÉRÊTS SERVIS	512 142	559 795
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	26 002	25 289
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	321 213	355 085
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	164 927	179 420
MARGE D'INTÉRÊTS	1 634 819	1 633 915

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ **AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	(2.1.1.1.1.1.0.0.0.0.0.0.1.1)		
	31/12/2017	31/12/2016	
Titres de placement	-	-	
Titres de participation	10 327	8 907	
Participations dans les entreprises liées	61 395	34 482	
Titres de l'activité de portefeuille	-	-	
Emplois assimilés	-	-	
TOTAL	71 723	43 389	

ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(En milliers de DH)
COMMISSIONS	31/12/2017	31/12/2016
COMMISSIONS PERÇUES:	325 498	310 309
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	79 582	71 723
sur opérations de change	3 756	3 478
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 496	9 598
sur moyens de paiement	148 579	141 455
sur activités de conseil et d'assistance	1 481	1 819
sur ventes de produits d'assurances	11 786	10 438
sur autres prestations de service	70 819	71 799
COMMISSIONS VERSÉES:	33 778	36 125
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	2 502	3 427
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	
sur produits dérivés	0	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 947	1 876
sur moyens de paiement	29 328	30 822
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	291 720	274 185

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ **AU 31 DÉCEMBRE 2017**

		(En milliers de DH)
RUBRIQUES	31/12/2017	31/12/2016
+ Gains sur titres de transaction	77 839	77 905
- Pertes sur titres de transaction	26 752	31 272
= Résultat des opérations sur titres de transaction	51 087	46 633
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	32 371	1 896
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	236	3 048
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	-
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	135	236
= Résultat des opérations sur titres de placement	32 472	4 708
+ Gains sur opérations de change	83 712	80 750
- Pertes sur opérations de change	1 037	1 466
= Résultat des opérations de change	82 675	79 284
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés		
= RÉSULTAT GLOBAL	166 235	130 625

ÉTAT B29- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

(En milliers de DH)

CHARCES	31/12/2017	31/12/2016
CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
Charges de personnel	694 347	632 397
Impôts et taxes	20 424	23 695
Charges externes	360 856	352 376
Autres charges générales d'exploitation	-2 532	7 323
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	123 865	133 115
TOTAL	1 196 960	1 148 907

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(
AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	48 558	10 259
Autres produits bancaires	199 060	167 308
Autres charges bancaires	150 502	157 049
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	15 801	3 958
Produits d'exploitation non bancaires	15 803	3 958
Charges d'exploitation non bancaires	2	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUVRABLES	849 788	1 266 683
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	378 845	676 317
Pertes sur créances irrécouvrables	172 132	261 367
Autres dotations aux provisions	298 811	328 999
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	495 497	925 705
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	429 627	870 183
Récupérations sur créances amorties	14 919	10 449
Autres reprises de provisions	50 950	45 074
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-29 485	-32 086
Produits non courants	1 757	1 924
Charges non courantes	31 242	34 010

ÉTAT B33- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2017

		(LITTIMILETS de DITI)
I. DÉTERMINATION DU R	ÉSULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et	charges	541 656
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	328 871
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	88 166
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	782 360
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	289 473
. Résultat courant après impôts	(=)	252 183

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

INTITULÉS I - RÉSULTAT NET COMPTABLE . Bénéfice net . Perte nette II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	308 869 308 869	MONTANTS
. Bénéfice net . Perte nette		
. Perte nette		
	328 871	
1- Courantes	328 871	
- Impôt sur les sociétés	203 302	
- Pénalités	167	
- Amendes fiscales	1 341	
- Dons et subventions	1 108	
- Cadeaux et articles	1 474	
- Amortissement Véhicules	280	
- Dotation provision pour engagements sociaux	3 676	
- Dotation provision pour risques généraux	117 523	
2- Non courantes		
- Autres pertes exceptionnelles		
III - DÉDUCTIONS FISCALES		88 166
1- Courantes		88 166
- Revenu du Portefeuille / Titres		71 723
- Reprise provision pour risques généraux		16 444
2. Non courantes		-
TOTAL	637 740	88 166
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		549 573
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		549 573
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		549 573
. Bénéfice net fiscal (A - C)		549 573
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	29 025	233 554	233 597	28 982
B. TVA à récupérer	16 181	86 787	86 319	16 649
. Sur charges	17 052	69 131	68 938	17 245
. Sur immobilisations	-873	17 656	17 380	-597
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	12 844	146 767	147 278	12 333

ÉTAT C4- DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1): 31 DÉCEMBRE 2017

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 31 Janvier 2018

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1575 COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

. Favorables

NEANT

.Défavorables

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)



pwc

Mazars Audit et Conseil 101, Boulevard Abdelmoumen Casablanca PwC Maroc 35, Rue Aziz Bella Casablanca

Aux Actionnaires de CREDIT DU MAROC 48-58 Bd. Mohammed V Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ee} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 6 390 781 dont un bénéfice net de KMAD 308 869.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

CREDIT DU MAROC

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 23 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

PwC Maroc

MAZARS ALTU AT CONSEIL
Angle 8d Abduly
Angle 8d Abduly
Abdou Souleye Dlop

Part Mahac SARL 15, But Asia Bobs, 140,01 20130 - Caustiano 7 - 222 852 29 200 Aug - 412 8922 23 83 7 10 - 15 20 27 10 - 15 772 74 1 7 9110 200 1 - 1413 - 344 700 5

Mohamed Rqibate Associé

